



# Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

**9547<sup>e</sup>** séance

Mardi 13 février 2024, à 15 heures

New York

*Provisoire*

*Présidentes :* M<sup>me</sup> Rodrigues-Birkett/M<sup>me</sup> Benn. . . . . (Guyana)

*Membres :*

Algérie . . . . .	M. Yahiaoui
Chine . . . . .	M. Tian Bingxu
Équateur . . . . .	M <sup>me</sup> Sánchez Izquierdo
États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Pine
Fédération de Russie . . . . .	M. Chumakov
France . . . . .	M <sup>me</sup> Segovia
Japon . . . . .	M. Miyamoto
Malte . . . . .	M. De Bono Sant Cassia
Mozambique . . . . .	M. Kumanga
République de Corée . . . . .	M. June Byoung Park
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . . . .	M <sup>me</sup> Kandola
Sierra Leone . . . . .	M <sup>me</sup> Baimarro
Slovénie . . . . .	M <sup>me</sup> Blokar Drobič
Suisse . . . . .	M <sup>me</sup> Baumann-Bresolin

## Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité internationales

Les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire

Lettre datée du 6 février 2024, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente de la République coopérative du Guyana auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/2024/146)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est reprise à 15 h 5.*

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je rappelle aux orateurs et oratrices qu'ils sont priés de limiter la durée de leurs déclarations à un maximum de quatre minutes afin que le Conseil puisse mener ses travaux avec diligence. Le voyant rouge de leur microphone se mettra à clignoter au bout de quatre minutes pour les inviter à conclure.

Je donne maintenant la parole au représentant de la Jamaïque.

**M. Wallace** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

La CARICOM vous félicite, Madame la Présidente, ainsi que S. E. M. Mohamed Irfaan Ali, de l'organisation de cet événement phare, et remercie le Secrétaire général et les intervenants de leurs observations éclairées.

En tant que petits États insulaires en développement (PEID), nous pouvons attester du lien complexe qui existe entre les changements climatiques et la sécurité alimentaire. Les effets déjà considérables sur les vies, les moyens de subsistance et les ressources découlant de leur incidence négative grandissante sur la production agricole et des événements climatiques extrêmes plus fréquents peuvent provoquer des conflits ; ce qui souligne l'importance de la sécurité alimentaire pour la paix internationale. Il est donc grand temps que le Conseil de sécurité reconnaisse qu'un monde en proie aux changements climatiques doit avoir des réponses adaptées à cette réalité.

La communauté internationale doit être plus ambitieuse en matière d'atténuation et d'action climatique, qui constituent un élément crucial dans la lutte contre les risques que représentent les aléas climatiques. La CARICOM réaffirme l'importance de l'engagement pris de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Augmenter le financement de l'action climatique est une autre mesure concrète qui contribue à donner aux États vulnérables des moyens de planifier et d'instaurer des mesures d'adaptation appropriées. Les États touchés par un conflit, qui sont particulièrement exposés à l'insécurité alimentaire et aux changements climatiques, requièrent des plans d'action adaptés à leur contexte qui tiennent compte des causes profondes. Ces plans doivent s'accompagner d'un financement de stratégies intersectorielles pour soutenir la stabilité aux niveaux national, régional et sous-régional, et renforcer la résilience à long terme, comme le souligne les observations formulées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution

du climat dans son rapport spécial. Les résultats de la recherche ont conclu que les mesures centrées sur la sécurité n'ont pas permis de remédier aux causes profondes des crises et, en outre, que l'adoption de cette démarche a parfois sapé les moyens de subsistance et porté atteinte au contrat social, comme on l'a observé dans des cas tels que celui du lac Tchad.

Dans ma région, Haïti est un excellent exemple des liens néfastes qui existent entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les conflits. Ces liens complexes ont engendré une crise multidimensionnelle qui a fait d'Haïti l'un des pays où l'insécurité alimentaire est la plus élevée au monde. Particulièrement vulnérable aux catastrophes naturelles, Haïti est sévèrement touché par les effets des changements climatiques, qui ont davantage détérioré l'environnement et considérablement perturbé les activités agricoles, ce qui a réduit la production alimentaire et contribué à la pénurie d'eau. Cette situation désastreuse est exacerbée par le conflit en cours et l'absence d'une solution politique durable, ce qui plonge la population dans une insécurité alimentaire accrue, puisque plus de la moitié de la population se trouve dans la phase 3 ou plus du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Cela crée un cercle vicieux, car il ne peut y avoir de paix entre des personnes qui ont faim.

Des cas divers comme celui-ci montrent combien il est nécessaire d'adopter des approches communautaires pour la gestion de l'environnement et des solutions durables fondées sur la nature. Ces stratégies doivent inclure la création d'un système permettant de prendre en compte les risques liés aux changements climatiques et aux catastrophes, ainsi que leurs conséquences potentielles, dans les mandats de toutes les missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales des Nations Unies concernées, en plus de contribuer à la réduction de l'empreinte environnementale des missions. De plus, nous pouvons nous appuyer sur des mesures qui ont donné des résultats positifs dans le passé, comme la nomination de conseillers pour le climat, la paix et la sécurité dans les missions de l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales compétentes.

En conclusion, la CARICOM est favorable à une approche globale dans laquelle une stratégie tenant compte de la gravité et de l'interdépendance des risques est intégrée aux réponses politiques générales visant à promouvoir une paix durable.

Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Le débat d'aujourd'hui sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales tombe à point nommé, étant donné que les changements climatiques et les conflits sont les principaux moteurs de l'insécurité alimentaire mondiale, quand bien même nous nous mobilisons pour éliminer la faim et assurer la sécurité alimentaire, conformément aux objectifs de développement durable. Les changements climatiques continuent de nuire à la production agricole, intensifiant les risques d'insécurité alimentaire pour les plus vulnérables. Cette situation est particulièrement grave pour les pays en développement, qui sont confrontés à des risques disproportionnés en raison de leurs ressources limitées, de leur exposition géographique et de leur dépendance à l'égard du secteur agricole. Les personnes les plus touchées, ce sont les femmes et les enfants dans les zones rurales, les pays situés dans des zones arides et semi-arides, les pays enclavés et les petits États insulaires en développement. De plus, les déplacements et les migrations involontaires de population lors d'événements climatiques entraînent la concurrence pour les ressources naturelles, les tensions, les conflits et les troubles sociaux, qui menacent les moyens de subsistance et exacerbent l'insécurité alimentaire. Par conséquent, les liens entre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire doivent être analysés et traités de manière stratégique, afin de réduire au minimum le risque de voir leurs effets résiduels contribuer directement ou indirectement à la violence et aux conflits.

En tant que membre de la Communauté des Caraïbes et des PEID au sens large, la lutte contre les effets des changements climatiques et l'insécurité alimentaire et la préservation de sociétés sûres, prospères et inclusives sont des questions qui sont fondamentales pour notre développement durable, voire notre survie. L'initiative « 25 by 2025 » prise par la CARICOM a été élaborée en réponse au grave risque d'insécurité alimentaire qui a pesé sur la région pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), période durant laquelle le Programme alimentaire mondial a estimé qu'entre 2,8 et 3,7 millions de personnes dans les Caraïbes anglophones s'étaient retrouvées en situation d'insécurité alimentaire entre 2021 et 2023. Les fermetures de ports et les problèmes logistiques ont accru la vulnérabilité de la région, qui importe généralement plus de 80 % des denrées alimentaires consommées par le marché intérieur et celui du tourisme. L'objectif du programme est de réduire les importations de 25 % d'ici à 2025 afin d'améliorer la sécurité alimentaire et d'atténuer l'incidence des chocs

environnementaux, politiques et économiques mondiaux sur la capacité de la région de se procurer des aliments nutritifs et abordables. Conscients de la relation entre la lutte contre les changements climatiques et la sécurité alimentaire et des risques qui en découlent pour la sécurité et la prospérité, les PEID ont ancré ces concepts dans un projet de programme d'action pour les 10 prochaines années, qui sera adopté à la quatrième Conférence internationale sur les PEID, laquelle se tiendra à Antigua-et-Barbuda en mai.

Nous attachons une grande importance aux efforts coordonnés qui mettent en commun les initiatives de lutte contre les changements climatiques et les mesures de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Investir dans des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets est l'occasion de renforcer la coopération et d'instaurer la confiance de même que des partenariats qui favoriseront la cohésion sociale, gage d'une paix et d'une sécurité durables. Le renforcement des systèmes alimentaires en vue d'éliminer les crises alimentaires aiguës, les approches tenant compte des risques grâce à une recherche fondée sur des données factuelles, l'utilisation de la science et de la technologie, le financement du développement et une plus grande marge de manoeuvre budgétaire sont quelques-uns des domaines prioritaires sur lesquels sera basée la méthodologie dont nous aurons besoin pour relever ces défis. Il faudra pour cela s'appuyer sur la coopération internationale, mettre en place des initiatives de développement durable et renforcer la résilience en tenant compte des vulnérabilités propres à chaque État Membre.

La Jamaïque est déterminée à déployer des efforts dans cette enceinte et dans d'autres pour traiter ces questions multidimensionnelles. Nous sommes prêts à travailler avec les autres États Membres à cet égard.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Égypte.

**M. Mahmoud** (Égypte) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Nous remercions la République coopérative du Guyana d'avoir pris l'initiative d'organiser cette importante séance et ce débat public.

L'Égypte est pleinement consciente de la forte corrélation entre les changements climatiques, la sécurité alimentaire, la disponibilité de l'eau et les conflits. Le monde est aujourd'hui témoin d'une crise d'insécurité alimentaire sans précédent, qui est la conséquence de notre

échec à atteindre l'objectif de développement durable n°2, sur l'élimination de la faim. Cet échec a été exacerbé par les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et par les conflits. Cette situation est encore aggravée par les effets néfastes des changements climatiques qui, selon le sixième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, touchent surtout les pays en développement.

Notre incapacité de garantir la sécurité alimentaire et de venir à bout de la faim représentera une menace pour la sécurité et la stabilité de certains pays et ne fera qu'attiser davantage les conflits existants. Cette question doit être abordée dans le cadre d'une approche globale et holistique, tout en utilisant les différentes plateformes et instances des Nations Unies à cette fin. Dans le même ordre d'idées, les divers organes de l'ONU, notamment l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, doivent se mobiliser sans délai pour lutter contre les changements climatiques, et il faut également s'appuyer sur les conventions internationales pertinentes telles que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Accord de Paris. Nous ne devons jamais ignorer le fait que la disponibilité et la raréfaction de l'eau dans plusieurs régions du monde, et particulièrement en Afrique, ont de graves répercussions sur les activités agricoles et les efforts en faveur de la sécurité alimentaire.

Compte tenu de ce qui précède, nous voudrions faire les observations suivantes.

Premièrement, il importe de remédier aux problèmes rencontrés par les pays qui sont touchés par un conflit ou qui en sortent. La même attention doit être accordée aux besoins singuliers des pays en développement qui sont des importateurs nets de denrées alimentaires. Les efforts pour assurer la sécurité alimentaire doivent aller de pair avec les efforts pour développer une agriculture durable, pour laquelle la disponibilité de l'eau est une condition préalable.

Deuxièmement, il faut que le système des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité, élabore une approche dynamique qui améliore les capacités d'alerte rapide afin de surveiller les régions les plus vulnérables à la famine résultant d'un conflit armé. À cet égard, nous voudrions souligner l'importance de la résolution 2417 (2018).

Troisièmement, la lutte contre les changements climatiques doit être menée de manière globale. Le fait de continuer à mettre l'accent sur l'atténuation des changements climatiques ne permettra pas de surmonter les

problèmes auxquels sont confrontés nos pays en développement. Selon les estimations de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, les coûts annuels d'adaptation aux changements climatiques dans les pays en développement pourraient atteindre 300 milliards de dollars en 2030. En outre, les besoins des pays en développement pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national d'ici à 2030 s'élèvent à 5 600 milliards de dollars. Par conséquent, la mise à disposition des moyens de mise en œuvre, en particulier le financement à des conditions favorables, doit être une priorité absolue à ce stade.

Quatrièmement, je tiens à souligner que l'Égypte est le pays pauvre en eau le plus densément peuplé du monde. Le manque d'eau touche actuellement 2,5 milliards de personnes dans le monde et, selon les prévisions, les changements climatiques devraient soumettre la moitié de la population mondiale à un stress hydrique grave à l'horizon 2050. En outre, la raréfaction de l'eau pourrait entraîner le déplacement de 500 millions de personnes d'ici à 2030. Ces chiffres montrent clairement les effets néfastes de la pénurie d'eau sur la paix et la sécurité, la réalisation du développement durable et la protection des droits humains. Dans ce contexte, nous exhortons la communauté internationale à répondre aux besoins des pays pauvres en eau les plus vulnérables et à promouvoir la coopération transfrontalière, conformément au droit international applicable, afin de préserver l'eau, qui est indispensable à la vie, à l'agriculture, à la paix et à la sécurité.

La présidence égyptienne de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à sa vingt-septième session a lancé deux initiatives : premièrement, l'initiative « Alimentation et agriculture pour une transformation durable », connue également sous le nom de FAST ; et deuxièmement, l'initiative Réponses climatiques pour la pérennisation de la paix. Elles visent à faire face aux multiples dimensions de la menace que représentent les changements climatiques à l'échelle mondiale, tout en se concentrant sur la sécurité alimentaire et la pérennisation de la paix.

Pour terminer, nous tenons à souligner l'urgence de relever les défis que sont la sécurité alimentaire, les changements climatiques, la disponibilité de l'eau et leurs interactions avec les conflits au moyen d'une approche globale et holistique qui, fondamentalement, vise à instaurer le développement durable dans les pays

en développement tout en garantissant leur stabilité et leur sécurité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Ukraine.

**M<sup>me</sup> Hayovyshyn** (Ukraine) (*parle en anglais*) : Ma délégation remercie la présidence guyanienne du Conseil d'avoir organisé ce débat important. Nous remercions les intervenants de leurs exposés détaillés.

Les défis mondiaux liés aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire sont plus que pertinents dans le contexte du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Ils doivent continuer de faire partie des sujets examinés par le Conseil de sécurité. Les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sont interconnectés. Quelle que soit la région, l'insécurité alimentaire est accélérée par les changements climatiques et risque d'exacerber les situations de conflit à l'échelle mondiale. Le problème est particulièrement préoccupant dans les pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques, notamment les petits États insulaires en développement et les pays vulnérables ou déjà en proie à des situations de conflit.

L'Ukraine a toujours été favorable à une action renforcée et concertée visant à lutter contre les changements climatiques, menace mondiale pour la paix et la sécurité internationales. En décembre 2021, l'Ukraine a fait partie des 113 États Membres qui ont parrainé un projet de résolution thématique du Conseil de sécurité sur les incidences des changements climatiques sur la sécurité (S/2021/990). Nous regrettons que ce projet de résolution n'ait pas été adopté en raison du veto de la Fédération de Russie (voir S/PV.8926). En tant que membre du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, l'Ukraine reconnaît pleinement la nécessité de renforcer le multilatéralisme pour promouvoir les liens entre le climat, la paix et la sécurité. Les changements climatiques ne touchent pas seulement les communautés et les écosystèmes vulnérables, ils constituent également une menace directe et existentielle pour de nombreux États Membres de l'ONU.

La sécurité alimentaire est une autre question clef en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Depuis de nombreuses années, l'Ukraine contribue largement à la sécurité alimentaire dans bien des pays du monde. Après le retrait de la Russie de l'Initiative de la mer Noire en juillet 2023, nous avons réussi à établir de nouveaux itinéraires temporaires pour les navires civils à destination et en provenance des ports ukrainiens de la mer Noire. À ce jour, plus de 700 navires

ont emprunté le nouveau couloir céréalier humanitaire, transportant quelque 22 millions de tonnes de marchandises vers plus de 30 pays. Soixante-dix pour cent de ces marchandises sont des produits de nos producteurs agricoles. En janvier, l'Ukraine a égalé ses volumes d'exportation par voie maritime d'avant-guerre.

La fin de l'occupation de la Russie et de la terreur qu'elle sème à coups de missiles sur nos ports et nos infrastructures augmenterait l'approvisionnement en denrées alimentaires ukrainiennes sur le marché mondial, contribuant à la sécurité alimentaire mondiale et aux efforts déployés par le monde civilisé en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Hélas, le comportement colonial agressif de la Fédération de Russie a entraîné une multiplication des conflits, sapant ainsi notre capacité collective de nous concentrer sur le règlement des menaces mondiales auxquelles nous étions déjà confrontés. Cela met clairement en évidence les interactions qui existent au sein de l'architecture de sécurité mondiale, l'invasion de l'Ukraine par la Russie ayant entravé la capacité du monde de faire face de manière efficace aux menaces liées aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire.

Je tiens à réaffirmer le plein appui de l'Ukraine à toutes les initiatives de lutte contre les changements climatiques et de promotion de la sécurité alimentaire dans le contexte de la paix et de la sécurité internationales, y compris au Conseil de sécurité, à l'Assemblée générale et au Conseil économique et social. Les liens entre les changements climatiques, la sécurité alimentaire et les conflits sont évidents et méritent toute notre attention.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Jordanie.

**M. Hmoud** (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement, Madame la Présidente, d'avoir organisé le débat public d'aujourd'hui consacré aux effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je remercie également sincèrement les intervenants de leurs précieuses contributions.

L'insécurité alimentaire et les changements climatiques sont étroitement liés aux défis que nous rencontrons en matière de paix et de sécurité aux niveaux régional et international. Quand on regarde les différentes zones de conflit dans le monde, ce lien est évident, chacun de ces facteurs exacerbant les deux autres dans un cercle vicieux qui doit être rompu. Au niveau national, on constate que l'insécurité alimentaire, les pénuries d'eau,

les changements climatiques, la pollution et la désertification aggravent les tensions sociales et contribuent à créer ou à fomenter des conflits internes. Cela constitue en soi un facteur important d'affaiblissement des institutions de l'État et de perte de contrôle sur certaines parties du territoire. Cela peut donner lieu à des interventions militaires étrangères et à des menaces de la part de groupes terroristes et extrémistes qui profitent de l'incapacité des États de contrôler efficacement leurs territoires, de fournir de la nourriture et de l'eau ou d'assurer la sécurité pour répandre leur propagande terroriste et extrémiste ou pour menacer la paix et la sécurité internationales.

La communauté internationale est pleinement consciente de l'importance que revêt la coopération entre les parties prenantes dans les domaines de la paix et de la sécurité, de l'action climatique, du développement et des opérations humanitaires et de secours pour trouver des moyens de promouvoir la prévention et le règlement des conflits et la consolidation de la paix. Nous sommes tous conscients des effets que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire peuvent avoir sur la paix et la sécurité internationales et de la nécessité de les considérer comme des questions de sécurité internationale, et pas seulement comme des questions liées au développement durable. Nous nous faisons donc l'écho de l'appel lancé au Conseil de sécurité pour qu'il appuie l'élaboration d'une approche collaborative, rapide et dynamique en ce qui concerne les changements climatiques et la paix et la sécurité, et détermine comment cibler et adapter l'action climatique afin qu'elle s'articule avec sa responsabilité en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les conflits, l'insécurité alimentaire et les catastrophes climatiques graves sont les principaux facteurs de migration et de demandes d'asile involontaires dans le monde et au Moyen-Orient en particulier. En Jordanie, plus d'un tiers de la population est composée de réfugiés, et nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour leur assurer une vie décente, malgré des besoins sans précédent. À cet égard, je tiens à souligner combien il importe que nous unissions nos efforts au niveau international et que la communauté internationale assume ses responsabilités à l'égard des réfugiés et des communautés d'accueil. Les changements climatiques sont un des problèmes les plus sérieux auxquels est confronté le Moyen-Orient, et la sécurité alimentaire est particulièrement menacée, surtout à la lumière des conflits en cours dans la région, qui ont aggravé les souffrances humaines et réduit l'accès à la nourriture et à l'eau. La pénurie d'eau est liée à des risques accrus de tensions et de conflits, sans parler

des conséquences croissantes de la désertification sur les ressources alimentaires et la diversité environnementale, ainsi que sur les tensions dans la région. Le contrôle exercé par Israël sur les ressources en eau dans le Territoire palestinien occupé et l'utilisation de ces ressources pour promouvoir sa politique de colonisation et les transférer à Israël sont des facteurs majeurs qui alimentent le conflit au Moyen-Orient, en plus de constituer une violation de la souveraineté du peuple palestinien sur les ressources naturelles de son territoire occupé.

Les politiques de famine et de siège adoptées dans les conflits pour priver les populations civiles de nourriture et d'eau constituent non seulement des violations graves du droit international humanitaire, mais peuvent également accroître le risque de famine et menacer la vie, la sécurité et la sûreté des civils. La communauté internationale en général, et le Conseil de sécurité en particulier, doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour prévenir de telles violations et protéger les civils de la famine et de la privation d'accès aux sources d'eau et de nourriture. Le siège et la politique délibérée de famine menés par Israël à Gaza depuis les événements du 7 octobre 2023 ont fait de la menace de famine qui pèse sur la population de Gaza un danger imminent. La communauté internationale a malheureusement été incapable d'y faire face, malgré toutes les déclarations d'institutions humanitaires et internationales telles que l'Organisation mondiale de la Santé sur la nécessité de mettre fin à cette politique délibérée de famine. Si l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) est contraint d'interrompre ses activités à Gaza, le danger de famine et les conséquences du blocus s'en trouveront exacerbés. Nous appelons donc tous les pays qui ont suspendu leurs contributions à l'UNRWA à reprendre d'urgence leur appui afin de lui permettre de continuer à remplir ses fonctions humanitaires conformément au mandat qui lui a été confié par l'ONU.

Enfin, la Jordanie réaffirme la nécessité d'agir collectivement pour faire face aux défis liés à la sécurité alimentaire et aux changements climatiques. Nous devons également nous efforcer de mieux prévoir les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur la paix et la sécurité internationales, nous conformer aux processus internationaux existants à cet égard et exploiter toutes les capacités et ressources disponibles pour soutenir les plus de 345 millions de personnes dans le monde qui risquent de souffrir d'insécurité alimentaire cette année. Leur survie dépend de la communauté internationale.

Pour terminer, nous appelons le Conseil de sécurité, en partenariat avec l'Assemblée générale et le Conseil économique et social, et en cohérence avec les travaux des autres organismes et programmes des Nations Unies concernés par la sécurité alimentaire, l'eau et les changements climatiques, à adopter une approche globale pour briser le cycle lié aux conséquences des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Singapour.

**M. Gafoor** (Singapour) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à féliciter le Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et à vous remercier, Madame la Présidente, d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui, qui arrive à point nommé. Je remercie tout particulièrement S. E. M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana, de sa présence ce matin et de ses observations liminaires édifiantes.

Le débat d'aujourd'hui arrive à point nommé, étant donné le danger très clair et bien présent que les changements climatiques font peser sur la paix et la sécurité. Il est également évident, d'après les exposés détaillés présentés par les intervenantes et intervenants ce matin, qu'il existe un lien manifeste entre les changements climatiques, la paix et la sécurité et la sécurité alimentaire, ainsi que la faim, l'élimination de la pauvreté et le développement durable. Il est clair que les changements climatiques ont déjà réduit la productivité agricole mondiale. On estime par exemple que la productivité agricole mondiale a diminué d'environ 21 % depuis 1961 et que la valeur nutritionnelle de nos aliments a baissé. L'insécurité alimentaire mondiale atteint aujourd'hui des niveaux catastrophiques. Plus de 780 millions de personnes, soit environ 10 % de la population mondiale, souffrent de la faim. Et 345 millions de personnes, réparties dans 79 pays, sont dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë, soit plus de deux fois le nombre observé avant la pandémie, qui était de 135 millions de personnes dans 53 pays. Cela ne fera qu'empirer si rien n'est fait, ou trop peu, pour remédier aux changements climatiques et à leurs effets sur la sécurité alimentaire. Par ailleurs, outre les difficultés économiques qu'elle engendre, l'insécurité alimentaire pourrait aussi devenir source de tensions et de conflits, comme l'ont souligné ce matin les différents intervenants. C'est pourquoi il est urgent que nous nous penchions sur cette question ici, au Conseil de sécurité.

Ce faisant, il serait bon que nous prêtions une attention particulière aux pays les plus pauvres et les

plus vulnérables, notamment les petits États insulaires en développement, qui se trouvent souvent en première ligne face aux changements climatiques. Les petits États insulaires en développement sont particulièrement vulnérables à l'élévation du niveau de la mer, aux inondations et aux phénomènes météorologiques extrêmes. Faute d'autosuffisance alimentaire, ils sont éminemment tributaires des denrées importées et ne peuvent pas se prémunir contre les chocs subis par la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale. Le monde a besoin d'une action urgente et collective pour répondre aux problèmes intriqués des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire, et nous souhaitons faire trois brèves observations à cet égard.

Premièrement, nous devons tous tenir nos engagements en matière de climat. Il sera bientôt trop tard pour remédier aux changements climatiques, et nous devons donc agir de manière décisive, non seulement afin de coller à l'objectif de 1,5 °C, mais aussi de manière à atténuer le risque croissant d'insécurité climatique. Nous devons faire davantage pour parvenir à une transition juste et inclusive, au moyen de solutions sobres en carbone, d'un financement de l'action climatique et de mesures ambitieuses pour un avenir plus vert et plus durable.

Deuxièmement, nous devons veiller à ce que les chaînes logistiques mondiales restent libres et ouvertes. Cela suppose notamment de défendre et de consolider un système commercial multilatéral fondé sur des règles, de garantir la circulation sans entrave d'articles essentiels comme les denrées alimentaires et les produits de base agricoles, et de s'abstenir d'interdire ou de limiter les exportations d'une manière incompatible avec les dispositions applicables de l'Organisation mondiale du commerce. Nous ne devons jamais politiser ou militariser la sécurité alimentaire, et nous devons briser le cercle vicieux des conflits et de la faim, et consolider bien sûr les fondements indissociables de la paix et de la sécurité.

Troisièmement, nous devons renforcer la résilience climatique et alimentaire mondiale. Les changements climatiques et l'insécurité alimentaire sont des problèmes mondiaux, qui appellent des efforts mondiaux pour y apporter les bonnes solutions. Nous devons nous appuyer à cette fin sur la collaboration et le partage des connaissances à l'échelle internationale. Pour édifier des systèmes alimentaires mondiaux durables, il sera crucial de tirer parti de la technologie et de l'innovation. Pour améliorer notre résilience, il faudra impérativement rehausser les capacités mondiales en matière de technologies agricoles, de production alimentaire urbaine et de denrées d'avenir. En ce qui concerne Singapour, nous travaillons

sur l'agriculture verticale climatisée, dont nous espérons qu'elle pourra atténuer les problèmes de production alimentaire, en particulier dans les pays où les terres manquent. Singapour fait déjà sa part dans le renforcement de la résilience régionale face aux changements climatiques. Le mois dernier, par exemple, notre centre pour la recherche climatique a publié des projections en haute résolution des changements climatiques pour l'Asie du Sud-Est. Nous espérons qu'en mettant ces informations en commun avec nos amis de la région, nous parviendrons à trouver les données utiles à la planification de l'adaptation, y compris pour ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Il ne fait aucun doute que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire mondiale ont une incidence directe sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Singapour continuera d'apporter sa pierre à l'édifice, et nous sommes impatients de travailler avec tous les États Membres, notamment les membres du Conseil de sécurité, pour remédier aux problèmes liés à la menace des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Portugal.

**M<sup>me</sup> Zacarias** (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal s'associe aux déclarations qui seront faites au nom de l'Union européenne et du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Les intervenants que nous avons entendus ce matin ont insisté une fois de plus et très clairement sur le lien bien établi entre l'insécurité alimentaire, les conflits et les changements climatiques. Les effets néfastes des changements climatiques nous mettent face à une menace existentielle, accroissent la vulnérabilité de nos sociétés et exacerbent les risques de conflit, compromettant la réalisation des objectifs de développement durable. La résolution 2417 (2018) appelle l'attention sur les rapports qui existent entre les conflits armés, l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits armés, et le risque de famine. Pourtant, nous sommes toujours témoins, dans divers conflits, de situations où la nourriture est transformée en arme contre les civils. De fait, les conflits demeurent le principal obstacle à l'élimination totale de la faim. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en est le parfait exemple, et la manière dont elle perturbe les marchés mondiaux est particulièrement dommageable aux pays en développement.

Remédier aux effets intriqués des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire et des conflits suppose de recourir à plusieurs solutions à la fois. D'une part, il nous faut des mesures humanitaires immédiates pour aider les populations locales, notamment les femmes et les enfants, et en particulier celles qui se trouvent dans les situations les plus vulnérables, comme à Gaza, en Haïti et au Soudan, pour ne citer que celles-là. D'autre part, nous avons besoin de solutions à plus long terme, telles que la transformation des systèmes alimentaires, afin de renforcer la résilience. Cela requiert la participation des populations locales et la mise en place de partenariats, par l'intermédiaire des organisations régionales, pour doter les pays en développement des compétences, des technologies et des financements nécessaires. Les conflits ont également de graves répercussions sur l'environnement. L'Assemblée générale a adopté des principes élaborés par la Commission du droit international sur la protection de l'environnement en relation avec les conflits armés, principes auxquels nous souscrivons résolument.

Si nous voulons réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience, il nous faut investir dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix, ainsi que dans le développement durable dans tous les secteurs. C'est pourquoi le Portugal a récemment conclu des accords avec Cabo Verde et Sao Tomé-et-Principe, deux petits États insulaires en développement, sur la conversion de la dette en investissement dans l'action climatique. Nous y voyons là des mesures concrètes pour promouvoir la résilience, encourager la prévention et favoriser la consolidation de la paix.

Nous estimons que la prévention est la colonne vertébrale de l'ONU et qu'elle doit présider au traitement des problèmes multiples et de plus en plus complexes qui se posent à la communauté internationale. Le Conseil de sécurité, en tant qu'organe auquel incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales, doit jouer un rôle actif. Nous l'encourageons à continuer de charger les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales des Nations Unies d'évaluer les risques de sécurité liés au climat et d'élaborer des réponses appropriées, y compris des outils de prévention des conflits. L'incidence des changements climatiques sur la sécurité doit être examinée dans le cadre de toutes les questions dont le Conseil de sécurité est saisi. Les informations recueillies et mises à disposition par le mécanisme de sécurité climatique dans l'ensemble du système des Nations Unies sont cruciales à cet égard. Une coopération accrue avec d'autres parties du système, telles que la Commission de consolidation de

la paix et le Conseil économique et social et ses organes subsidiaires, permettrait également de réagir en temps utile aux signes avant-coureurs et de favoriser des décisions globales et éclairées.

Les changements climatiques, la sécurité alimentaire, la paix, le développement et les droits humains sont tous liés entre eux. Nous devons renouveler notre engagement en faveur du multilatéralisme et de la mise en œuvre diligente du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et nous devons saisir l'occasion offerte par le Sommet de l'avenir. Nous devons briser la spirale des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire et des conflits, et nous félicitons le Guyana de mener cette importante discussion.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

**M. Rae** (Canada) (*parle en anglais*) : C'est un plaisir d'être avec vous aujourd'hui, Madame la Présidente. Je félicite votre pays, et vous personnellement, de l'organisation de ce débat très important. Je remercie également les intervenants des observations utiles dont ils nous ont fait part.

Je suis heureux de m'exprimer aujourd'hui au nom du Groupe consultatif ad hoc du Conseil économique et social sur Haïti, que j'ai l'honneur de présider. Le Groupe consultatif est composé de 23 États Membres qui ont à cœur de soutenir le développement socioéconomique à long terme d'Haïti. Les observations que je ferai aujourd'hui sont sans préjudice de la position nationale du Brésil sur un éventuel lien entre les changements climatiques et la paix et la sécurité internationales. Le cas d'Haïti illustre clairement les corrélations qui existent entre les chocs climatiques, l'insécurité alimentaire et la fragilité institutionnelle, alors que le pays est toujours aux prises avec une crise complexe, multidimensionnelle et extrêmement grave.

L'année dernière, notre groupe a cherché à connaître les vues des jeunes Haïtiens qui sont profondément touchés par la crise. Dans une vidéo qui a été et est encore beaucoup vue, une jeune femme vivant à Cité-Soleil, un quartier de Port-au-Prince en proie à la violence en bande organisée, nous a posé la question suivante : « Pourquoi en Haïti est-il plus facile pour un jeune de se procurer une arme que de la nourriture ? ». Telle est la situation d'un pays qui est censé avoir un potentiel agricole énorme.

L'insécurité alimentaire en Haïti reste ancrée dans des problèmes structurels profondément enracinés,

des politiques commerciales internationales, des déficits de développement et de faibles récoltes causées par des chocs climatiques qui ont fait grimper les prix des denrées alimentaires. Comme nous l'avons déjà entendu aujourd'hui, 5,5 millions de personnes en Haïti, soit près de la moitié de la population, ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection, et 80 % d'entre elles connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë. Les enfants et les jeunes sont particulièrement touchés.

Plus de 310 000 personnes sont déplacées, dont plus de la moitié au cours de l'année écoulée, ce qui illustre l'aggravation constante des conditions de sécurité et de la situation humanitaire. D'autres risquent leur vie pour fuir ce pays côtier, qui reste l'un des plus exposés aux catastrophes naturelles dans le monde. Ces catastrophes, associées aux effets néfastes des changements climatiques, risquent d'exacerber l'insécurité alimentaire, la pénurie d'eau et toutes les instabilités existantes.

La violence en bande organisée perturbe les marchés, les chaînes d'approvisionnement et l'accès aux denrées alimentaires locales, ainsi que la circulation en toute sécurité des personnes et des biens, y compris les produits agricoles. L'accès aux écoles, dont dépendent des dizaines de milliers d'enfants pour obtenir un repas nutritif quotidien, est compromis.

Au nom du Groupe, je voudrais souligner cinq points.

Premièrement, il faut de toute urgence renforcer la résilience en Haïti et venir en aide aux personnes en situation de vulnérabilité. Nous devons redoubler d'efforts pour appuyer le plan de réponse humanitaire de cette année pour Haïti afin de garantir que les besoins humanitaires et de protection soient satisfaits. Les initiatives appuyées par l'ONU, notamment les programmes d'alimentation scolaire d'origine locale, permettent non seulement d'offrir aux enfants un espace sûr et des repas fiables, mais aussi de soutenir la production agricole locale, qui revêt une importance capitale.

Deuxièmement, Haïti a besoin d'investissements et de financements pour améliorer la production alimentaire locale, promouvoir des pratiques agricoles durables et intelligentes face au climat, mettre en place des chaînes de valeur agricoles qui relient les agriculteurs aux marchés, moderniser les infrastructures agricoles et renforcer la résilience des systèmes agroalimentaires face aux chocs climatiques, agronomiques et économiques et aux conflits.

Troisièmement, il est essentiel que nous appuyions et défendions la préparation aux catastrophes, la réduction

des risques de catastrophe et les mesures d'adaptation aux changements climatiques pour accroître la résilience d'Haïti face aux effets perturbateurs des catastrophes et des changements climatiques.

Quatrièmement, Haïti a besoin de toute urgence de soutien pour rétablir la sécurité, notamment grâce à la Mission multinationale d'appui à la sécurité en Haïti autorisée par le Conseil de sécurité. Parallèlement, Haïti a besoin de notre aide pour renforcer les capacités de ses institutions de sécurité et de ses systèmes judiciaire et pénitentiaire, ainsi que pour prendre des mesures favorisant la création d'un espace de dialogue et de cohésion sociale au sein des communautés.

Cinquièmement, nous avons besoin d'une stratégie globale et durable à long terme, dirigée et prise en main par Haïti, visant à remédier aux causes de la violence, telles que les inégalités politiques et socioéconomiques, l'extrême pauvreté, le taux de chômage élevé, les violations des droits humains, l'impunité, la corruption et la faiblesse des institutions publiques.

Dans tous ces domaines, la coordination et la cohérence entre les partenaires, y compris l'ONU, les organisations régionales, les institutions financières internationales et les donateurs bilatéraux, mais surtout, la participation véritable des Haïtiens sont absolument essentielles.

*(l'orateur poursuit en français)*

À titre national, je veux souligner que le Canada s'aligne également sur la déclaration qui sera prononcée par la représentante de Nauru au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Maroc.

**M. Hilale** (Maroc) : Je tiens tout d'abord à féliciter la République coopérative du Guyana d'assumer la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février et à la remercier de l'organisation de ce débat pertinent sur l'impact des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Je tiens également à remercier le Secrétaire général et les autres intervenants pour leurs importantes déclarations de ce matin.

Le monde est actuellement en proie à une crise inédite de la sécurité alimentaire. Les conflits armés, ainsi que la menace imminente que posent les changements climatiques, aggravée par la pauvreté et les inégalités, mettent à l'épreuve la résilience et la stabilité des pays à

travers le monde. Dès lors, résoudre la crise de la sécurité alimentaire ne relève pas seulement d'un devoir moral, mais cela constitue aussi un impératif de sécurité et de stabilité internationales.

Dans cet esprit, le Maroc appelle à s'attaquer aux causes profondes et aux conséquences de l'insécurité alimentaire, particulièrement dans les pays où l'on prévoit des conditions proches de la famine. À cet égard, ma délégation souhaite exposer les observations suivantes.

Premièrement, il est fondamental que l'action multilatérale, et particulièrement celle du Conseil de sécurité, tienne compte des liens entre les conflits et les facteurs aggravants, tels que les effets croissants des changements climatiques, la pauvreté et les inégalités, qui sont souvent négligés.

Deuxièmement, tout comme les conflits entretiennent l'insécurité alimentaire, cette dernière favorise les conflits. La concurrence concernant le contrôle et la répartition équitable des terres arables et des ressources en eau est un facteur qui catalyse ou prolonge les tensions sociales et la violence. L'insécurité alimentaire peut même entraîner des risques de sécurité plus importants dans les pays traditionnellement stables.

Troisièmement, l'insécurité alimentaire constitue un terrain fertile pour les groupes extrémistes et terroristes. Les groupes armés avivent intentionnellement la faim et exploitent le désespoir et l'instabilité qu'elle engendre pour prospérer. L'accès insuffisant aux denrées alimentaires érode également la confiance des populations et favorise une radicalisation en zone rurale.

Quatrièmement, les conflits armés peuvent également avoir des effets désastreux sur la sécurité de l'approvisionnement en eau, ce qui aggrave l'insécurité alimentaire. Par conséquent, ces installations doivent être protégées en cas de conflit et l'accès à l'eau potable doit être pleinement garanti.

Cinquièmement, l'élévation du niveau des océans, accélérée par le réchauffement climatique, endommage et détruit les zones et les infrastructures côtières et entraîne des impacts immédiats sur les communautés qui dépendent de l'économie côtière, affectant directement leur sécurité alimentaire.

Sixièmement, enfin, la communauté internationale ne s'attaque pas à l'insécurité alimentaire avec le financement ciblé dont elle a besoin. Il existe un grand besoin de capitaux pour les investissements en matière d'adaptation et de résilience climatique. À cet égard, le besoin en

financement pour adapter les systèmes alimentaires aux changements climatiques dépasse ce que les investissements publics des pays en développement peuvent couvrir à eux seuls. Le fonds nouvellement créé pour les pertes et les préjudices doit également être alimenté en financement suffisant et durable.

Fort de son engagement dans la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques et le renforcement de sa sécurité alimentaire, le Royaume du Maroc ne ménage aucun effort pour dynamiser la coopération en matière de sécurité alimentaire, particulièrement au profit des pays africains. À ce titre et conformément aux hautes instructions de S. M. le Roi Mohammed VI, le Royaume du Maroc apporte un soutien financier et technique dans le cadre de la coopération Sud-Sud à la Commission climat du bassin du Congo, à la Commission Climat pour la région du Sahel et à la Commission climat des petits États insulaires, lancées lors de la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 22) à Marrakech.

De même, et conscient des effets disproportionnés des changements climatiques sur les populations vulnérables, le Maroc considère qu'il est indispensable de se concentrer davantage sur le renforcement de la résilience climatique dans notre continent africain, avec des approches ciblées pour tenir compte de la diversité socio-culturelle et géographique des pays africains. C'est le sens de l'initiative pour l'Adaptation de l'Agriculture Africaine aux changements climatiques, que le Maroc a lancée lors de la COP 22. Elle constitue une réponse innovante et très concrète aux défis communs posés par les changements climatiques. Dès son lancement, elle a été adoubee par une trentaine de pays et continue à lever un financement plus important au profit de l'adaptation de la petite agriculture africaine.

Pour conclure, il est urgent de renforcer l'approche multilatérale et la coopération internationale pour prévenir, anticiper et combattre l'augmentation de la faim dans le monde et ses facteurs sous-jacents.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

**M. Vasconcelos y Cruz** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Le Mexique remercie le Guyana d'avoir organisé ce débat sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Ma délégation s'associe aux déclarations prononcées au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, du Groupe des Amis de l'action contre les conflits et la faim et du Groupe consultatif ad hoc du Conseil économique et social sur Haïti.

Nous discutons ici essentiellement de questions de procédure, alors que nous sommes déjà à confrontés à des problèmes sans précédent en raison de la réalité du réchauffement planétaire. Bien que le Conseil de sécurité ait reconnu le lien qui existe entre les conflits armés, l'insécurité alimentaire et la menace de famine, le Mexique considère qu'il est essentiel qu'il mette fin à l'impasse dans laquelle il se trouve en ce qui concerne le lien entre les changements climatiques, la paix et la sécurité et, dans ce cas, le triple lien entre l'insécurité alimentaire, la paix et la sécurité, et les changements climatiques.

Janvier 2024 a été le mois de janvier le plus chaud depuis qu'on a commencé à recueillir les données pertinentes. La hausse des températures mondiales et l'élévation du niveau de la mer ont entraîné une augmentation des sécheresses, des inondations, des cyclones et des incendies. En 2023, le phénomène climatique El Niño a présenté des caractéristiques sans précédent qui ont aggravé la crise climatique. Naturellement, cette situation a entraîné une crise alimentaire, car les systèmes alimentaires sont soumis aux pressions liées aux changements climatiques et le seront encore plus dans un avenir proche. Les preuves empiriques sont claires : les phénomènes météorologiques extrêmes sont l'une des causes de la faim dans le monde. Les changements climatiques et l'insécurité alimentaire exacerbent les conflits et ont une incidence sur les efforts de maintien et de consolidation de la paix déployés par l'ONU et d'autres entités. Ce sont les deux principaux facteurs de déplacement de population, c'est-à-dire des migrations non désirées, au niveau mondial.

L'effet multiplicateur de la vulnérabilité générée par l'intersection entre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire touche surtout les populations qui sont déjà en situation de conflit. Ces phénomènes alimentent les hostilités dans des contextes de faiblesse institutionnelle où des groupes rivaux se disputent des ressources de plus en plus rares. Les efforts de maintien et de consolidation de la paix doivent tenir compte de ces circonstances afin de briser le cercle vicieux de la pénurie, des problèmes de gouvernance et des conflits.

Le Mexique reconnaît les compétences spécifiques des organes chargés de chaque question, mais nous sommes convaincus qu'il est possible de promouvoir une

approche globale, selon laquelle chaque partie responsable au sein du système des Nations Unies apporte une contribution en fonction de son mandat spécifique pour faire face de manière décisive aux défis liés aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire dans les situations de conflit. Nous renouvelons notre appel à rechercher au moins un certain consensus au sein du Conseil de sécurité, afin d'élaborer des réponses susceptibles d'avoir des effets concrets et immédiats, au-delà des discours. Il est essentiel de procéder à des analyses globales de risques, car elles constituent un outil efficace qui doit être intégré de manière permanente dans les mandats des missions de paix et des bureaux régionaux. Ces outils permettent de définir des objectifs concrets en matière d'atténuation et d'adaptation afin d'enrayer la situation catastrophique à laquelle nous sommes confrontés. Le Mexique exhorte le Conseil de sécurité à veiller à ce que les mandats qu'il octroie prévoient les capacités nécessaires pour anticiper et atténuer l'intersection complexe entre les conflits, les effets néfastes des changements climatiques et la crise alimentaire.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

**M. Aldahhak** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé l'importante séance d'aujourd'hui, qui se tient à un moment où notre monde est confronté à la dégradation de l'environnement, aux changements climatiques et à des catastrophes naturelles de plus en plus graves et fréquentes. Cette situation a entraîné des crises dues à la pénurie d'eau, à la baisse de la production agricole et à l'insécurité alimentaire. Il s'agit là de défis majeurs dont les effets dépassent les frontières nationales et qui ont entraîné des vagues de migration, et ces problèmes exigent une réponse collective conforme aux objectifs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

Le mois de février marque le premier anniversaire du tremblement de terre destructeur qui a frappé mon pays, la Syrie, l'année dernière. Le séisme a fait des milliers de morts et de blessés, et a détruit des centaines de bâtiments, d'infrastructures et d'installations de services. Le Gouvernement syrien a déployé des efforts considérables pour faire face à cette catastrophe et pour apporter les soins et l'appui nécessaires aux personnes touchées. Il a également accordé un accès à l'ONU et à ses organismes spécialisés, notamment en autorisant l'utilisation de trois points de passage pour acheminer l'aide humanitaire dans les zones contrôlées par des groupes terroristes dans le

nord-ouest de la Syrie. Toutefois, les mesures coercitives unilatérales imposées au peuple syrien par les États-Unis et l'Union européenne ont entravé les efforts humanitaires et de secours et empêché l'acheminement de matériel et d'équipements de protection pour les civils, ainsi que de fournitures médicales vitales. Ces mesures ont également empêché la Syrie et les populations touchées de satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment en matière d'accès à l'électricité et au combustible de chauffage. Les faits montrent que les prétendues dérogations et autorisations n'ont été accordées par ces États qu'à des fins de propagande et pour dissimuler les effets catastrophiques de leurs mesures coercitives.

Comme d'autres États, la République arabe syrienne est touchée par les changements climatiques, qui ont entraîné une baisse des précipitations et une augmentation des sécheresses, de la désertification et des tempêtes de poussière, ce qui a des incidences négatives sur la vie des Syriens et sur leur capacité de subvenir à leurs besoins essentiels, notamment en ce qui concerne l'eau et la nourriture. De plus, la guerre terroriste menée ces dernières années contre mon pays, la Syrie, les actes d'agression de la soi-disant coalition internationale, qui est illégale, et les crimes commis par ses milices séparatistes ont eu des conséquences néfastes sur l'environnement. Parmi ces actions, citons les bombardements, la saisie d'oléoducs et de puits de pétrole dans le nord-est de la Syrie et la destruction par le feu de certains d'entre eux, ainsi que l'extraction et le raffinage du pétrole à l'aide de méthodes primitives, sans parler des incendies délibérés de vastes étendues de forêts et de terres agricoles.

Les agissements du Gouvernement turc ont aggravé les souffrances, car il a violé ses obligations internationales et ses accords bilatéraux et a considérablement réduit le débit de l'Euphrate, ce qui a eu des répercussions négatives sur près de 5 millions de Syriens dont la vie quotidienne dépend de cette eau, ainsi que sur le peuple frère iraquien.

La poursuite de l'occupation israélienne des terres arabes, y compris le Golan syrien, a de profondes répercussions sur l'environnement, étant donné que la Puissance occupante rase les terres agricoles au bulldozer ; abat des arbres fruitiers ; enfouit des déchets dangereux et emploie des armes prosrites au niveau international, notamment le phosphore blanc, pour incendier des forêts dans le Liban frère, en violation flagrante du droit international.

La Syrie souligne qu'il importe de renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'action climatique et que les pays développés assument leurs

responsabilités en fournissant l'aide nécessaire aux pays en développement et en respectant leurs obligations s'agissant d'atténuer les effets désastreux des changements climatiques. En outre, ils doivent contribuer à restaurer la biodiversité en mettant en place des mécanismes de financement à des conditions concessionnelles, en élaborant des solutions scientifiques et en permettant aux pays en développement de créer des réseaux d'alerte rapide afin de réagir de manière adéquate aux catastrophes naturelles et d'en limiter les effets néfastes.

La Syrie souligne aussi qu'il est nécessaire de lever immédiatement, intégralement et sans condition les mesures coercitives unilatérales qui l'empêchent de bénéficier de l'assistance technique, des nouvelles technologies, des subventions et de l'aide fournies aux pays en développement. Les États donateurs doivent honorer les engagements qu'ils ont pris de financer les activités de secours et de développement, de façon à appuyer les efforts que nous déployons pour atteindre les objectifs de développement durable et veiller à ce que personne ne soit laissé de côté.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Afrique du Sud.

**M. Van Schalkwyk** (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous tenons à remercier le Gouvernement guyanien d'avoir convoqué ce débat public et nous remercions également les intervenants des exposés qu'ils nous ont présentés ce matin, avec brio, sur ce thème et cette question particuliers.

Cette séance arrive à point nommé, car elle se tient dans un contexte marqué par une escalade de la violence et des conflits dans de nombreuses régions du monde, notamment en Palestine, au Soudan et au Yémen, où les menaces de famine deviennent une dure réalité, conséquence des infractions militaires incessantes dont nous sommes témoins dans ces pays.

L'annonce de l'extension des opérations militaires à Rafah, qui s'est transformé dans les faits en un camp de réfugiés, ne fait que perpétuer le déplacement des Palestiniens et menace les moyens de subsistance quasi inexistantes des civils, au mépris total de l'ordonnance rendue par la Cour internationale de Justice le 26 janvier. Le Conseil continue d'être témoin des effets dévastateurs du conflit armé sur les civils, lequel exacerbe la crise humanitaire ainsi que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit là d'un mépris flagrant du droit international humanitaire, en particulier en ce qui concerne l'absence de protection des non-combattants pris entre deux feux

et le déni délibéré d'accès à l'aide humanitaire, qui reste très répandu.

Nous insistons dès lors sur l'obligation qu'ont les parties au conflit de respecter le droit international. L'Afrique du Sud condamne toutes les formes de restriction à l'accès humanitaire, les attaques ciblées contre les infrastructures critiques et l'utilisation de la faim et de la famine comme tactique de guerre.

Ce sont les membres les plus pauvres et les plus fragiles de la communauté internationale et des sociétés qui ressentent le plus durement les effets des changements climatiques. Bien qu'elle ne soit pas responsable des changements climatiques, l'Afrique est particulièrement vulnérable à leurs effets. Au même titre que la pauvreté, les changements climatiques constituent une menace majeure pour le développement et la prospérité de l'Afrique. L'Afrique est donc pleinement solidaire des autres régions touchées de la même façon par les catastrophes climatiques et naturelles et par les problèmes d'insécurité alimentaire qui en découlent. Nous demeurons résolument déterminés à nous attaquer aux changements climatiques, aux catastrophes naturelles et à l'insécurité alimentaire aux niveaux national, régional et international.

Les changements climatiques constituent un défi mondial en matière de développement durable qui ne peut être relevé que collectivement et par l'intermédiaire d'un régime multilatéral fondé sur des règles, axé sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, laquelle repose sur la science, l'équité et des actions et un soutien différenciés en fonction du contexte national singulier des divers pays. Il faut renforcer considérablement l'action climatique et les moyens connexes d'appui à la mise en œuvre fournis aux pays en développement, tout en préservant et en consolidant les acquis de ces pays en matière de développement et en éliminant la pauvreté.

Il est difficile de savoir avec précision ce que le Conseil de sécurité peut faire pour contribuer à l'action mondiale contre les changements climatiques et les catastrophes naturelles, car le mandat spécialisé du Conseil en matière de sécurité ne couvre pas les questions de développement ni les travaux fondés sur des données scientifiques et techniques. En ajoutant sa voix au débat sur le lien entre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire, le Conseil sensibilisera davantage à ce défi mondial, ce qui, espérons-le, contribuera en retour à stimuler l'action climatique au niveau mondial et permettra de fournir aux pays en développement les moyens d'appui à la mise en

œuvre. Toutefois, comme l'ont montré le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et des études fondées sur des données probantes, il est souvent difficile d'établir un lien de causalité direct entre, d'une part, les changements climatiques et les catastrophes naturelles et, d'autre part, les menaces pesant sur la paix et la sécurité internationales.

Les effets néfastes indéniables des changements climatiques et de la perte de biodiversité sur la sécurité alimentaire exigent en outre de donner la priorité à l'adaptation, en particulier dans les pays les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Le Conseil de sécurité doit impérativement renforcer sa coordination avec le Conseil économique et social et les autres organismes compétents qui sont à même de traiter la question de la sécurité alimentaire et des changements climatiques.

Pour terminer, nous devons œuvrer de concert pour promouvoir des systèmes alimentaires résilients et durables dans le monde entier, en particulier dans les pays en développement, et veiller à ce que des investissements suffisants soient réalisés pour remédier aux chocs et aux vulnérabilités.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République tchèque.

**M. Kulháněk** (République tchèque) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier la Mission permanente du Guyana d'avoir organisé cette séance consacrée à une thématique d'actualité, qui arrive à point nommé.

Je voudrais m'associer aux déclarations qui seront faites au nom de l'Union européenne et de ses États membres et au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Nous ne pouvons pas nier le lien évident qui existe entre les changements climatiques et la paix et la sécurité internationales. Les phénomènes météorologiques extrêmes, la hausse des températures et l'élévation du niveau de la mer, la désertification, la raréfaction de l'eau, la perte de biodiversité et la pollution ne sont pas seulement des problèmes environnementaux, ce sont aussi des problèmes qui menacent notre santé et notre bien-être et qui peuvent être à l'origine de migrations, de déplacements de population, de troubles sociaux et d'insécurité.

Bien que le lien entre les changements climatiques et la sécurité soit complexe et qu'il ne soit pas entièrement compris, nous devons tenir compte des voix de ceux qui sont les plus touchés. Cela inclut les pays les moins

avancés, les petits États insulaires en développement et les pays en développement sans littoral.

Les changements climatiques et la dégradation de l'environnement ont déjà des conséquences sur la sécurité alimentaire, dans la mesure où ils provoquent une baisse des rendements des principales cultures et augmentent le risque d'une perte généralisée des récoltes dans les principaux pays producteurs.

Selon un rapport récent, intitulé *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2023*, 691 à 783 millions de personnes dans le monde ont souffert de la faim en 2022.

C'est dans les pays touchés par des conflits et des catastrophes que l'insécurité alimentaire est la plus aiguë. Par conséquent, garantir la sécurité alimentaire mondiale exige une approche fondée sur le triple lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

La Tchéquie est consciente des répercussions mondiales de la crise alimentaire, exacerbée par des conflits armés tels que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, les changements climatiques et les effets persistants de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En tant que membre de la coalition *Fighting Food Crises along the Humanitarian-Development-Peace Nexus* (Lutter contre les crises alimentaires en tenant compte du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix), nous mettons l'accent sur une production alimentaire résiliente et la restauration des terres agricoles.

Remédier aux effets des changements climatiques exige un effort global de la part de l'ensemble du système des Nations Unies. Dans ce contexte, nous nous félicitons du travail des organismes basés à Rome, tels que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole. En collaboration avec le PAM et d'autres partenaires, tant locaux qu'internationaux, nous promovons le renforcement de la résilience des communautés dans les zones menacées par des conflits et les changements climatiques. Nous sommes fiers de notre participation à des projets tels que la *Livelihood Assets and Resilience Academy* (Académie sur les moyens de subsistance et la résilience). De même, nous comptons poursuivre notre appui à l'initiative « Grain from Ukraine ».

L'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophe constituent une priorité à long terme pour l'aide humanitaire tchèque et

l'aide au développement que nous apportons aux pays et régions fragiles partout dans le monde. À cet égard, nous appuyons la mise en œuvre de l'initiative du Secrétaire général « Alertes précoces pour tous ». Nous considérons qu'il s'agit d'une étape importante pour faire en sorte que tous les habitants de la planète soient à l'abri des phénomènes météorologiques, hydrologiques ou climatiques dangereux grâce à des systèmes d'alerte précoce qui permettent de sauver des vies d'ici à la fin de 2027.

Les conséquences de plus en plus importantes des changements climatiques sur l'agriculture et les systèmes alimentaires, en particulier dans les pays vulnérables, appellent une action urgente. C'est pourquoi nous nous félicitons des résultats concrets issus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et de son suivi.

Si nous voulons vraiment réaliser les objectifs fixés dans l'Accord de Paris, nous devons transformer les systèmes agricoles et alimentaires pour qu'ils intègrent mieux les questions liées aux conflits et au genre. Nous nous félicitons des références aux systèmes agricoles et alimentaires dans les principaux résultats de la vingt-huitième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il est temps de traduire ces engagements en des mesures concrètes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Indonésie.

**M. Nasir** (Indonésie) (*parle en anglais*) : L'Indonésie félicite le Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et le remercie de l'organisation de ce débat important. Nous remercions S. E. M. Mohamed Irfaan Ali, Président de la République coopérative du Guyana, de sa présence ce matin, et saluons son engagement en faveur de la question à l'examen et des travaux du Conseil.

Les liens entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la paix et la sécurité sont évidents. Les conflits alimentent la faim et l'insécurité alimentaire, tandis que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire peuvent provoquer des conflits.

La responsabilité et le mandat du Conseil en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales sont également très clairs. Par conséquent, lorsqu'une situation se présente dans laquelle ces trois éléments convergent ou se chevauchent, nous attendons du Conseil qu'il agisse dans l'intérêt de l'humanité. La question est de savoir si le Conseil est équipé pour traiter ces liens et s'il est apte

à le faire. Cette question devient vraiment cruciale au vu des faits survenus ces dernières années, face auxquels le Conseil a été paralysé, tandis que la faim et l'insécurité alimentaire sont utilisées comme des armes ignobles sous nos yeux, comme dans le cas de la guerre à Gaza.

À cet égard, je voudrais souligner plusieurs points.

Premièrement, nous devons faire avancer la réforme du Conseil de sécurité, améliorer ses méthodes de travail et renforcer sa déontologie. Le prochain Sommet de l'avenir nous donne l'occasion d'affermir notre volonté politique d'aller de l'avant pour que le Conseil soit capable de remédier aux problèmes que pose cette question et de les traiter efficacement.

Deuxièmement, nous devons doter les opérations de maintien de la paix d'un mandat mieux adapté et de ressources suffisantes pour aider les communautés locales des pays hôtes à s'adapter aux conséquences des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur la sécurité. Il importe également de prendre des mesures pour réduire l'empreinte écologique des activités relatives au maintien de la paix.

Troisièmement, nous devons nouer des partenariats plus solides avec les organisations régionales et adopter une approche plus régionale pour traiter le lien entre les changements climatiques, l'alimentation et la paix et la sécurité, afin de tirer parti des expériences nationales et régionales, de fournir des conseils techniques et d'accélérer les réponses.

Quatrièmement, nous devons renforcer le rôle de la Commission de consolidation de la paix dans la pérennisation de la paix en renforçant la résilience aux changements climatiques et les capacités d'adaptation, ainsi qu'en remédiant aux déséquilibres du financement de l'action climatique consacré aux pays vulnérables.

Enfin, nous devons garantir les synergies et la cohérence au sein du système des Nations Unies. Les organes, entités et instances compétents de l'ONU doivent mettre l'accent sur les questions relevant de leurs mandats respectifs, tout en se renforçant mutuellement. Notre capacité d'établir des liens est essentielle pour traiter une question aussi transversale. Il s'agit là d'un élément central des efforts que nous déployons pour lutter efficacement contre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire, y compris leur incidence sur la paix et la sécurité dans le monde.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

**M. Kridelka** (Belgique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de parler au nom des trois pays du Benelux : le Royaume des Pays-Bas, le Luxembourg et mon pays, la Belgique.

Les liens entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et le maintien de la paix et de la sécurité internationales sont évidents, comme nous avons malheureusement pu le constater ces dernières années. C'est pourquoi nous remercions la présidence guyanienne du Conseil de sécurité d'avoir organisé ce débat important et d'avoir préparé la note de cadrage (S/2024/146, annexe).

Nous nous focaliserons aujourd'hui sur la quatrième question devant servir à orienter le débat, à savoir répondre aux défis interdépendants et appuyer l'action des pays les plus touchés.

Les changements climatiques sont un multiplicateur de risques. Ils exacerbent les facteurs de conflit sociaux, politiques, économiques, environnementaux et liés au genre existants. Nous le savons depuis longtemps. Les changements climatiques influent tout particulièrement sur la sécurité alimentaire. Cela entraîne une baisse de la productivité et de la qualité des aliments, et peut entraîner des conflits liés à la rareté de l'eau et des terres.

Le lien entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les conflits est aussi valide dans l'autre sens : les conflits exacerbent l'insécurité alimentaire, comme dans la région du Sahel et en particulier au Soudan. Nous devons agir maintenant et nous devons agir mieux.

Les huit éléments suivants, axés sur la recherche de solutions, doivent permettre à la fois de mener une action climatique favorable à la paix et de lutter contre l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits dans les situations de conflit armé.

Premièrement, les engagements répétés pris par les membres du Conseil de faire de l'incidence des changements climatiques sur la paix et la sécurité internationales une priorité illustrent concrètement ce à quoi une telle action doit ressembler.

Deuxièmement, l'intégration d'une approche de la paix et de la sécurité fondée sur le climat est devenue une nécessité. En outre, les pays du Benelux appuient l'inclusion de libellés sur les changements climatiques dans les documents et les mandats du Conseil de sécurité.

Troisièmement, les pays du Benelux se font l'écho des nombreuses voix qui souhaitent que le Secrétaire général présente régulièrement des rapports complets sur

les questions relatives aux changements climatiques, à la paix et à la sécurité. Il en va de même des questions relatives à la sécurité alimentaire, comme il est demandé dans la résolution 2417 (2018). Cela permettrait au Conseil de sécurité de se focaliser sur les pays et régions les plus touchés et d'agir.

Quatrièmement, nous espérons qu'un consensus sera atteint concernant les suggestions présentées dans la note d'orientation du Secrétaire général sur le Nouvel Agenda pour la paix. Les pays du Benelux appuient la reconnaissance du climat, de la paix et de la sécurité en tant que priorité politique, et nous sommes également favorables au renforcement des liens entre les organismes multilatéraux pour veiller à ce que l'action climatique et la consolidation de la paix soient complémentaires.

Cinquièmement, dans le même ordre d'idées, il est essentiel que nous soutenions collectivement le mécanisme de sécurité climatique. L'échange de données, d'expériences et de bonnes pratiques est essentiel, et le mécanisme est un exemple à suivre dans ce domaine. Nous appuyons pleinement le déploiement accru de conseillers et conseillers sur les questions climatiques, de paix et de sécurité au sein des missions et des opérations des Nations Unies, ainsi que des organisations régionales, afin de mener une analyse plus approfondie et de prendre des mesures concrètes.

Sixièmement, nous tenons à souligner l'incidence des systèmes alimentaires sur les changements climatiques et le fait que leur adaptation fait partie de la solution aux crises climatique, environnementale et alimentaire. Nous nous félicitons donc de l'importance accordée aux systèmes alimentaires à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et nous estimons que les systèmes alimentaires devraient également figurer en bonne place au Sommet de l'avenir.

Septièmement, nous saluons l'excellent travail réalisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole pour rendre compte au Conseil de sécurité et contribuer à l'informer sur la sécurité alimentaire dans les pays en crise et les territoires en situation de conflit.

Enfin, huitièmement, les pays du Benelux renouvellent l'appel à une action collective et à un engagement renouvelé en faveur de la mise en œuvre de la résolution 2417 (2018), qui interdit l'utilisation de la faim et de la famine comme méthodes de guerre. Nous considérons

qu'il s'agit d'un texte historique. Nous devons collectivement honorer l'engagement qui a été pris de rompre le cycle intolérable des conflits et de la faim.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Liechtenstein.

**M. Wenaweser** (Liechtenstein) (*parle en anglais*) : Les défis auxquels le monde est confronté aujourd'hui – catastrophes climatiques, conflits armés, déplacements et insécurité alimentaire – sont intimement imbriqués. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les fortes pluies, les cyclones, les inondations, les sécheresses et la variabilité croissante du climat sont des facteurs importants d'insécurité alimentaire. À l'échelle mondiale, plus de 80 % des personnes les plus touchées par la faim vivent dans des pays sujets à des catastrophes et en proie à une forte dégradation de l'environnement. L'insécurité alimentaire est à son tour aggravée par les conflits armés, qui sont à la fois un facteur et une conséquence de la faim. Une grande partie des foyers de famine actuels ont connu une escalade des crises liées aux conflits armés, aux déplacements de population et au stress climatique, qui ont des conséquences dévastatrices sur l'agriculture, les économies rurales et les moyens de subsistance.

Nous encourageons le Conseil de sécurité à se pencher sur les liens entre le climat, les conflits et la faim sous l'angle de la sécurité humaine, qui reconnaît que la paix et la sécurité concernent les personnes, leur survie, leurs moyens de subsistance et leur dignité. Nous pouvons commencer par répondre aux besoins immédiats des personnes touchées par la dégradation de l'environnement, les chocs climatiques et l'insécurité alimentaire dans le monde entier, notamment en augmentant le financement des secours d'urgence et de la gestion des risques climatiques. Et pour briser le cycle des conflits violents et de l'insécurité alimentaire, nous devons exhorter les parties à des conflits armés à protéger les systèmes alimentaires et à s'abstenir d'utiliser la nourriture comme arme de guerre, ce qui peut constituer un crime de guerre dans les conflits armés internationaux et internes.

Au rythme actuel, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire en raison de la crise climatique risque de doubler d'ici à 2050. Les organisations seront de plus en plus sollicitées pour fournir de l'aide dans le contexte de conditions météorologiques extrêmes et de catastrophes environnementales. Pour relever ces défis croissants, les organisations humanitaires peuvent montrer l'exemple en réduisant leur consommation de ressources naturelles et en améliorant la durabilité de leurs opérations. Le Liechtenstein fait partie des premiers

pays à avoir soutenu le Fonds de transition du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour le climat et l'environnement, qui a pour but d'améliorer l'adaptation au climat, de réduire les émissions et de limiter l'incidence des activités du CICR sur l'environnement.

L'élévation du niveau de la mer est un des effets les plus alarmants de l'augmentation rapide des émissions mondiales. Ses conséquences sont les plus visibles dans les nations atolls et les îles volcaniques. Il est profondément injuste que les habitants de ces pays subissent les conséquences les plus graves des émissions de dioxyde de carbone, alors qu'ils sont parmi ceux qui y contribuent le moins. La situation inédite que représenterait l'inondation totale ou partielle du territoire d'un État ou d'un pays ou la réinstallation de sa population ailleurs ne doit pas modifier la présomption du droit international selon laquelle seul le peuple concerné est habilité à décider comment exercer son droit à l'autodétermination, notamment grâce au statut d'État. Compte tenu des menaces urgentes que l'élévation du niveau de la mer fait peser sur la sécurité, nous attendons avec impatience la convocation de la réunion de haut niveau en septembre.

Le Liechtenstein est en train de mettre la dernière main à la demande d'avis consultatif qu'il va soumettre à la Cour internationale de Justice sur la question des changements climatiques, à la suite d'une décision historique de l'Assemblée générale (résolution 77/276) et en complément des efforts déployés dans le cadre du processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous sommes convaincus que la Cour nous fournira des orientations claires et faisant autorité sur les questions complexes de droit international qui se posent, et nous encourageons autant d'autres États que possible à présenter des observations à la Cour à cet égard.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

**M. Szczerski** (Pologne) (*parle en anglais*) : La Pologne félicite le Guyana de l'organisation de cet important débat. Nous tenons également à remercier le Président du Guyana de sa présence ici aujourd'hui, ainsi que les intervenants de leurs précieuses observations.

La Pologne, qui compte parmi les membres fondateurs du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, s'associe à la déclaration faite au nom de celui-ci.

L'insécurité alimentaire liée aux changements climatiques et aux conflits est devenue l'une des questions les plus urgentes en matière de politique mondiale, car le nombre de personnes souffrant de la faim augmente

rapidement. Un problème d'une telle ampleur et d'une telle gravité ne peut être traité par les pays à titre individuel. La Pologne accorde une grande importance au pouvoir fédérateur et au leadership de l'ONU en ce qui concerne la lutte contre la crise alimentaire mondiale et les changements climatiques et la prise en compte de leur corrélation avec la paix et la sécurité et les migrations.

En tant que membre nouvellement élu du Conseil économique et social et de la Commission de consolidation de la paix, la Pologne a fait de la sécurité alimentaire l'une de ses priorités thématiques. Nous sommes fermement convaincus que les changements climatiques aggravent le risque de conflit et que ce lien doit être examiné et analysé de façon plus approfondie et pris en compte comme il se doit. Le Conseil de sécurité doit procéder de manière systématique à cet effet. Il est regrettable que quelques pays continuent à bloquer le consensus sur la question. La Pologne condamne fermement l'utilisation de la nourriture comme arme en période de conflit, ainsi que l'utilisation par les occupants de la famine et de l'exploitation forcées. Nous en savons quelque chose. La Pologne n'a jamais été une puissance coloniale. Bien au contraire, nous avons souffert des politiques coloniales impérialistes imposées par les États voisins. Le fait d'affamer des civils comme méthode de guerre est une violation du droit international humanitaire et peut constituer un crime de guerre.

S'agissant du développement, l'insécurité alimentaire induite par le climat doit retenir toute notre attention. Les gouvernements et les organisations internationales doivent continuer de renforcer les systèmes alimentaires afin qu'ils puissent mieux résister aux phénomènes météorologiques extrêmes et à la variabilité du climat. Cette année, l'examen d'état d'avancement de la réalisation de l'objectif de développement durable n°2 à l'occasion du forum politique de haut niveau pour le développement durable et le Sommet de l'avenir nous offriront d'importantes occasions de mettre l'accent sur la sécurité alimentaire. La Pologne est déterminée à contribuer à la réalisation de cet objectif mondial par ses politiques, ses activités de sensibilisation et ses contributions financières. Je vais partager quelques exemples de notre engagement.

En 2023, en plus de ses projets de développement bilatéraux, la Pologne a fourni un soutien financier au Programme alimentaire mondial et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en Ukraine et en Syrie. Nous avons également contribué au Fonds international de développement agricole pour des activités visant à renforcer la résilience du secteur agricole dans les pays africains. La Pologne a aussi fourni un appui

à la Coalition pour l'alimentation scolaire du Programme alimentaire mondial, qu'elle a rejointe en 2021.

Pour terminer, nous réaffirmons être favorables à la prise en compte de la question du climat et de la sécurité dans le cadre normal des travaux du Conseil de sécurité et au Sommet de l'avenir. En outre, compte tenu des liens étroits qui existent entre la consolidation de la paix et le climat et la sécurité dans le cadre de l'ONU, nous continuerons de promouvoir d'autres approches systémiques au sein de l'Organisation grâce aux efforts conjoints du Conseil économique et social et de la Commission de consolidation de la paix.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Guatemala.

**M<sup>me</sup> Rodríguez Mancía** (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Président de la République coopérative du Guyana et sa délégation d'avoir organisé ce débat public, ainsi que les intervenants et intervenantes pour leurs précieuses contributions, en particulier M<sup>me</sup> Jimena Leiva Roesch de l'Institut international pour la paix, une éminente ressortissante guatémaltèque.

Comme l'a déclaré le Président de la République, M. Bernardo Arévalo de León : « Le défi le plus critique et le plus urgent, ce sont sans aucun doute les changements climatiques ». Le Guatemala est situé dans une des régions les plus exposées aux effets de cette menace existentielle qui, dans une large mesure, a été causée par d'autres nations, et nous leur demandons d'assumer leurs responsabilités d'une manière qui soit à la hauteur des besoins auxquels nous sommes confrontés.

Il est urgent de s'attaquer aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire, en gardant à l'esprit qu'ils sont de dangereux multiplicateurs de risques, et exacerbent les crises humanitaires, les conflits et l'instabilité, en particulier dans les situations fragiles où les gouvernements disposent de moyens limités pour aider leurs populations à s'adapter. Nous nous félicitons que le thème de ce débat public contribue à décroiser les travaux de l'Organisation, étant donné qu'il importe d'adopter une approche globale qui inclue le respect des droits de l'homme, le développement durable et le maintien de la paix et la sécurité internationales.

Comme l'a indiqué le Secrétaire général, nous devons faire la paix avec la planète. À cet égard, nous estimons qu'il est important que le Conseil de sécurité intègre des évaluations relatives à la sécurité climatique dans tous les rapports de situation obligatoires inscrits à son ordre du jour, et qu'il puisse analyser systématiquement les

prévisions météorologiques et déterminer les risques sur la base des perspectives climatiques régionales et nationales. Les systèmes d'alerte précoce permettent de fournir en temps voulu aux gouvernements et aux acteurs humanitaires des informations fiables, précises et vérifiables pour prévenir et atténuer les effets d'une crise alimentaire dans le contexte d'un conflit armé. Nous appelons à la poursuite des travaux sur l'initiative « Alerte précoce pour tous » du Secrétaire général afin d'en assurer la pleine mise en œuvre.

L'expérience acquise sur le terrain nous a permis de constater que les changements climatiques ont des effets considérables sur les capacités des missions politiques spéciales et de maintien de la paix. Les catastrophes extrêmes telles que les sécheresses, les inondations et les tempêtes entravent l'accès humanitaire et la protection des personnes les plus vulnérables, augmentant les risques dans les zones de conflit et les tensions pour l'accès aux ressources naturelles. N'oublions pas que l'action climatique permet également de s'attaquer aux causes des conflits et de promouvoir une paix durable. Nous soutenons fermement le rôle de la Commission de consolidation de la paix et l'intégration de l'action environnementale dans ses activités, en veillant à ce que celles-ci tiennent compte des conflits, des besoins humanitaires tels que l'insécurité alimentaire et les flux migratoires, et qu'elles soient respectueuses des ressources naturelles.

Le Sommet de l'avenir et le nouvel Agenda pour la paix nous offrent l'occasion de revitaliser l'Organisation, en traitant les conflits à toutes leurs phases et en mettant fortement l'accent sur la prévention, sans perdre de vue le principe de la responsabilité de protéger.

Nous appelons à la pleine opérationnalisation et au financement du fonds pour les pertes et les préjudices, ainsi qu'à une plus grande ambition pour le financement climatique, en avançant de manière plus décisive lors de la prochaine session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP 29. Il est important d'améliorer les synergies entre les programmes sur les changements climatiques et la biodiversité, et de mettre l'accent sur la transformation des systèmes alimentaires.

Je conclus en appelant à redoubler d'efforts pour construire des communautés plus résilientes et plus pacifiques. Les technologies de l'information, appliquées de manière responsable, offrent des possibilités innovantes pour atteindre les communautés éloignées et améliorer le niveau de vie des familles. Nous devons investir dans

un avenir plus sûr et plus résilient pour les générations actuelles et futures.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Chili.

**M. Vidal Mercado** (Chili) (*parle en espagnol*) : Le Chili remercie le Guyana d'avoir organisé ce débat public. Nous lui souhaitons plein succès au cours de sa présidence ce mois-ci. Nous prenons note des présentations et des contributions entendues aujourd'hui par les intervenants et les autres membres.

Nous nous associons à la déclaration faite par le Canada au nom du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil économique et social.

Comme nous l'avons déjà dit à l'occasion d'autres débats publics et de réunions organisées selon la formule Arria au Conseil, nous estimons que le thème d'aujourd'hui est tout à fait pertinent. À cet égard, nous rappelons les deux débats publics tenus au sein de cet organe au cours de l'année écoulée, celui du 13 juin intitulé « Les changements climatiques et la paix et la sécurité » (voir S/PV.9345) et celui du 3 août, « Famine et insécurité alimentaire mondiale engendrée par les conflits » (voir S/PV.9392). À cette dernière occasion, le Conseil de sécurité a adopté la déclaration de la Présidente du Conseil de sécurité (S/PRST/2023/4). Nous souhaitons donc réaffirmer la responsabilité et l'importance du travail multilatéral réalisé pour apporter des réponses communes et coordonnées aux graves crises alimentaires, climatiques et humanitaires qui peuvent conduire à des conflits. Ces dernières années, il est apparu clairement que les changements climatiques sont un multiplicateur de menaces qui, agissant en combinaison avec des facteurs socioéconomiques ou politiques, aggravent le risque de violence et intensifient les facteurs de conflit tels que l'insécurité alimentaire, les crises économiques et les migrations.

L'Amérique latine et pratiquement toutes les régions de notre planète subissent les conséquences des changements climatiques, qui se traduisent par l'élévation du niveau de la mer, des inondations, des sécheresses, des vagues de chaleur, la perte de biodiversité, la pollution de l'air et la déforestation, entre autres nombreuses choses. Cela a un impact sur l'agriculture, l'utilisation des sols et la sécurité de l'approvisionnement en nourriture, en eau et en énergie, en particulier dans les endroits où ces éléments sont déjà soumis à des pénuries. Nonobstant ce qui précède, il est essentiel que chaque État mette tout en œuvre pour sauvegarder le droit à l'alimentation de ses citoyens et renforcer les atouts qui constituent la base

du système alimentaire national, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle actuelle et future. Si cela n'est pas possible, il faut, à titre prioritaire, encourager la coopération entre les États et fournir des moyens aux organismes compétents pour aider les pays face à cette situation.

Mais les conflits, les changements climatiques, le terrorisme, l'extrémisme violent, l'utilisation d'engins explosifs, la prolifération des groupes armés et l'instabilité économique font que la famine et l'insécurité alimentaire persistent, rendant impossible la mise en place d'un environnement alimentaire sain. Les conflits déclenchent généralement la nécessité urgente de protéger immédiatement la population touchée. Nous constatons souvent que les voies de communication et de transport se fragmentent, ce qui a des répercussions sur les échanges de biens et de services. Nous estimons que cela est pertinent, car si ces personnes, en plus du conflit, subissent les conséquences des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire, elles se retrouvent confrontées à une situation catastrophique.

Nous savons que les conflits entraînent une instabilité de l'état de droit et de la gouvernance elle-même. Pour cette raison, les autorités ne sont pas en mesure de répondre aux facteurs qui expliquent les causes des conflits, et encore moins de savoir quelles sont les solutions aux changements climatiques – dont l'une pourrait être la transition énergétique – ou à l'insécurité alimentaire. Il est donc essentiel pour la communauté internationale d'accélérer l'innovation, de tirer les enseignements des expériences réussies et pouvant être reproduites, et de promouvoir des programmes et des initiatives visant à renforcer la production d'aliments essentiels pour la consommation nationale et locale dans les zones et les territoires sensibles aux changements climatiques et tributaires de la paix et la sécurité internationales.

Nous pensons qu'il est essentiel de disposer d'informations ventilées par sexe et par âge dans les rapports d'analyse de la situation par pays lorsqu'il existe un risque de famine induite par un conflit et d'insécurité alimentaire généralisée dans les contextes de conflit armé. Dans le même temps, il faut absolument renforcer les mécanismes d'échange d'informations entre les différents organes et organismes concernés. Nous pensons qu'il s'agit d'un moment opportun pour rappeler à chacun l'importance du financement de l'action climatique, qui reste insuffisant au niveau mondial, en particulier pour les pays en développement. À cet égard, nous pensons que la raison pour laquelle les changements climatiques ont une incidence

sur la sécurité internationale tient en grande partie au fait que les flux financiers n'ont pas été suffisants pour prévenir à temps les conséquences du réchauffement de la planète. Face aux difficultés causées par les changements climatiques et l'insécurité alimentaire, nous tenons à rappeler que la fermeture des marchés et l'imposition de barrières injustifiées ou de mesures coercitives unilatérales au commerce des denrées alimentaires vont à l'encontre de l'objectif de réduction de la faim et sapent les engagements humanitaires de base. Nous croyons en un commerce des denrées alimentaires fondé sur les règles de l'Organisation mondiale du commerce. À cet égard, nous réaffirmons notre engagement à maintenir des marchés agricoles équitables, ouverts, inclusifs et prévisibles afin d'assurer la disponibilité permanente de produits agricoles et d'intrants essentiels à la production agricole, y compris les engrais.

Enfin, nous rappelons que les initiatives en matière de changements climatiques, de sécurité alimentaire et de sécurité internationale doivent également prendre en compte les points de vue des communautés touchées, des populations locales, des peuples autochtones et de la société civile, qui peuvent subir et subissent d'ailleurs souvent les effets de ces phénomènes et leurs conséquences en matière de sécurité, alors qu'ils ont moins de ressources pour s'en protéger. Un accent particulier doit être mis sur les femmes et les filles. Tout cela permettra d'obtenir des résultats durables et d'éviter les cycles d'aggravation de ces fléaux.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Bulgarie.

**M<sup>me</sup> Stoeva** (Bulgarie) (*parle en anglais*) : La Bulgarie s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne, et je voudrais souligner quelques points supplémentaires.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Guyana d'avoir organisé le présent débat public de haut niveau sur un sujet d'une importance cruciale. Je voudrais également remercier les intervenantes et intervenants de leurs exposés éclairants qui incitent à la réflexion.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les données scientifiques les plus récentes montrent clairement que les prévisions les plus sombres des climatologues sont en train de devenir réalité plus tôt que prévu. Le réchauffement de la planète s'accompagne d'une dégradation de la situation de sécurité mondiale. Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes qui lui sont associés perturbent non seulement les écosystèmes,

mais aussi l'activité économique, entraînant des bouleversements sociaux et le déplacement de populations entières. Les changements climatiques influent également sur la concurrence pour les ressources, en particulier pour l'eau et les terres agricoles, ce qui peut conduire et conduit d'ailleurs à des conflits, en particulier lorsque les structures de gouvernance sont faibles. L'agriculture est à l'intersection des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire et des conflits violents, qui interagissent les uns avec les autres dans une boucle sans fin.

Alors que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire ont des répercussions croissantes sur la paix et la sécurité internationales, le Conseil de sécurité doit se montrer à la hauteur de sa tâche et les aborder de manière globale, tout en gardant à l'esprit que tout le monde dans les zones sinistrées souffre, mais que ce sont généralement les plus vulnérables, en particulier les personnes déplacées, les femmes et les enfants, qui sont confrontés à des risques élevés et multiples en matière de protection. La situation extrêmement préoccupante à Gaza, la détérioration rapide de la sécurité alimentaire dans des pays tels que le Burkina Faso, le Mali, le Soudan du Sud et le Soudan, l'insécurité alimentaire de longue date et, dans certains cas, la famine sévissant dans des endroits comme le Yémen, l'Afghanistan et l'Éthiopie requièrent d'urgence une réponse et la reconnaissance du rôle que jouent les mesures d'anticipation. La liste des foyers de famine extrêmement préoccupants est longue, mais nous devons nous rappeler qu'elle s'ajoute au tableau déjà sombre des changements climatiques, de la multiplication des conflits, de la difficile reprise après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de l'agression russe contre l'Ukraine, qui provoquent également la faim et compromettent les moyens de subsistance de millions de personnes dans le monde.

Protéger les personnes qui sont les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire doit être une priorité. La Bulgarie estime que le renforcement de l'application de la résolution 2417 (2018) et la présentation régulière de livres blancs sur les conflits et la faim sont fondamentaux pour permettre au Conseil de veiller à ce que la production et la distribution alimentaires soient protégées en période de conflit et que les populations civiles puissent accéder en toute sécurité à une aide permettant de sauver des vies et de préserver leurs moyens de subsistance.

Ensuite, le droit international humanitaire, qui constitue une ligne de défense contre la faim dans les conflits armés, doit être pleinement respecté par toutes les parties, dans tous les conflits et à tout moment. Si la

rapidité et l'efficacité des approvisionnements d'urgence peuvent apporter un soulagement immédiat aux personnes menacées par la faim et la malnutrition, une solution à plus long terme consiste à rendre les systèmes alimentaires plus résilients face aux changements climatiques grâce à l'innovation technologique et à une meilleure allocation des ressources. Le cercle vicieux des changements climatiques, des conflits et de la faim ne fera que s'intensifier, à moins que le Conseil n'érige en priorité les changements climatiques en tant qu'aspect sérieux de la sécurité internationale et que la communauté internationale n'envisage l'investissement dans les changements climatiques comme un investissement dans la paix.

Enfin et surtout, les efforts déployés à l'échelle mondiale pour faire face aux problèmes causés par l'insécurité alimentaire et les changements climatiques et à leur lien avec les conflits doivent être menés conjointement par toutes les parties prenantes, l'accent étant mis sur la mise en œuvre coordonnée de l'objectif de développement durable n°2 sur la faim, de l'objectif 13 sur la lutte contre les changements climatiques et de l'objectif 16 sur la paix et des institutions efficaces.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Philippines.

**M. Lagdameo** (Philippines) (*parle en anglais*) : Je remercie S. E. M. Mohamed Irfaan Ali d'avoir organisé l'important débat d'aujourd'hui, et je remercie également les intervenantes et intervenants.

Les Philippines sont un exemple vivant des dures réalités des changements climatiques. Nous avons été et sommes toujours confrontés au courroux de typhons dévastateurs, à l'élévation du niveau de la mer et aux menaces périlleuses qui pèsent sur notre biodiversité, nos écosystèmes, notre agriculture, notre sécurité alimentaire et nos moyens de subsistance. Ces réalités nous obligent à prendre des mesures audacieuses et décisives, reposant sur l'équité et un engagement ferme en faveur de l'ordre mondial fondé sur des règles et le multilatéralisme.

Le *World Risk Index 2023*, qui évalue le risque de catastrophe de 193 pays en raison d'événements naturels extrêmes et des effets négatifs des changements climatiques, a classé les Philippines au premier rang des pays présentant le risque de catastrophe le plus élevé et au quatrième rang pour ce qui est de l'exposition la plus forte. En outre, les pertes économiques que nous avons essuyées en raison des cyclones tropicaux au cours des 10 dernières années s'élèvent à environ 11,2 milliards de dollars, soit 3 % du produit intérieur brut. Nous prenons également

note du rapport *Hunger Hotspots*, sur les foyers de famine, publié par le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui recense les conflits et la violence organisée, les chocs économiques, les risques naturels, les conditions météorologiques extrêmes et la variabilité du climat parmi les facteurs clefs de la faim.

Aux Philippines, la résilience aux changements climatiques et la sécurité alimentaire sont des priorités de développement. Le Président Ferdinand Marcos Jr. a en effet souligné l'importance de l'alimentation comme étant « le fondement même de la sécurité humaine » et déclaré que les changements climatiques constituaient « la base sur laquelle nous devons fonder notre action pour l'avenir et concevoir nos systèmes ». Pour la seule année 2023, les Philippines ont accordé à plus de 600 000 petits agriculteurs des prêts d'un montant de plus d'1 milliard de dollars, conformément aux efforts de démocratisation de la terre et de l'agriculture. Nous avons adopté le plan d'action national sur les changements climatiques, qui accorde la priorité à la sécurité alimentaire, à l'approvisionnement en eau en quantité suffisante et à la stabilité écologique et environnementale, entre autres, conformément au cap stratégique fixé pour le pays à l'horizon 2028. Dans le cadre de son processus de paix dans la Région autonome bangsamoro en Mindanao musulman, le Gouvernement philippin a mis en place des programmes socioéconomiques visant à répondre aux besoins des membres des Forces armées islamiques bangsamoro, des personnes déplacées et des communautés touchées par la pauvreté dans la Région bangsamoro. Le programme « Des armes à la ferme » est un programme municipal innovant qui utilise l'agriculture biologique comme outil de réintégration des ex-combattants du Front de libération islamique Moro dans la société, afin de favoriser la paix et le développement. Dans le cadre de ce programme, les anciens rebelles ont reçu des subventions et une formation complète aux compétences techniques liées à l'agriculture biologique, ce qui leur a permis de devenir des entrepreneurs agricoles autonomes.

Au niveau mondial, nous saluons la présence au Conseil de sécurité du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et soulignons la primauté de cet accord, qui bénéficie d'une adhésion quasi-universelle, dans l'action mondiale en faveur du climat. Il est d'une importance cruciale que les accords et les engagements pris dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris soient respectés et que la justice climatique soit assurée. Il faut respecter les principes d'équité et de responsabilités

communes mais différenciées, tout en mettant à la disposition des pays en développement des moyens de mise en œuvre adaptés, de toute urgence, en termes de renforcement des capacités, de transfert de technologies et de financement. En tant que communauté internationale, nous devons également promouvoir la valeur de notre biodiversité et de nos océans en tant que sources de solutions fondées sur la nature à la crise climatique et veiller à ce que ces solutions servent de base pour parvenir à un développement inclusif et résilient, à la paix et à la sécurité.

Nous nous félicitons de la présence parmi nous de la représentante de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et reconnaissons le rôle important que celle-ci joue en tant qu'organisation qui s'appuie sur des connaissances fondées sur des données scientifiques et probantes pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'agriculture. Comme cela a été souligné lors de la session du Conseil de la FAO en décembre, entre autres choses, nous devons préserver les échanges commerciaux d'intrants et de produits alimentaires et agricoles et garantir une action humanitaire ciblée, notamment des mesures d'anticipation et des interventions d'urgence, pour répondre aux besoins humanitaires existants et émergents.

Le monde mérite un multilatéralisme qui favorise une action et des réponses mondiales efficaces face aux risques et menaces émergents qui nous mettent tous collectivement en péril. À cet égard, les Philippines continueront de contribuer à un multilatéralisme plus constructif, plus inclusif et plus équitable.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Italie.

**M. Massari** (Italie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Guyana d'avoir convoqué la présente séance et les intervenants de leurs exposés.

L'Italie s'associe aux déclarations qui seront faites au nom de l'Union européenne et par le représentant de l'Allemagne au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, la paix et la sécurité sont de plus en plus liés. Cette constatation est étayée par des données probantes. Les cartes des pays les plus exposés aux changements climatiques, à l'insécurité alimentaire et aux conflits se chevauchent clairement. L'Italie estime que, compte tenu de son rôle clef, de sa perspective et de son mandat, il relève pleinement de la compétence du Conseil de sécurité de se pencher sur ces liens de plus en plus étroits

et de garantir une action internationale efficace, rapide et cohérente.

L'Italie est particulièrement préoccupée par les effets conjugués des changements climatiques, de l'insécurité alimentaire et des conflits sur les personnes les plus vulnérables et dans les pays les plus vulnérables et les plus exposés aux catastrophes. Compte tenu de l'impact des actions humaines sur ces trois crises mondiales, nous devons reconnaître qu'une réponse commune urgente s'impose, au moyen d'approches multidimensionnelles et complémentaires. Nous ne pouvons pas nous permettre de rester les bras croisés face à l'augmentation vertigineuse du nombre de personnes touchées par l'insécurité alimentaire. L'Italie continuera de placer la lutte contre l'insécurité alimentaire et les changements climatiques, ainsi que la prévention et l'atténuation des conflits, au cœur de son action politique, humanitaire et de développement à l'échelle mondiale, en accordant une priorité particulière à l'Afrique.

Le Conseil de sécurité est toujours divisé sur la manière de traiter le lien entre les changements climatiques et la sécurité, mais ses membres se sont montrés plus unis s'agissant de reconnaître la nécessité de briser le cercle vicieux entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire. Nous appelons donc le Conseil à agir rapidement face aux cas inacceptables et encore trop nombreux d'utilisation de la sécurité alimentaire comme arme de guerre, et nous exhortons tous les membres du Conseil à prendre des mesures responsables à cet égard. Nous regrettons vivement la suspension de l'Initiative de la mer Noire à la suite d'une décision unilatérale de la Fédération de Russie. L'Italie appuie pleinement les itinéraires qui ont remplacé cette initiative, comme les corridors de solidarité de l'Union européenne, qui facilitent l'exportation de denrées alimentaires vers le reste du monde, en particulier vers l'Afrique.

L'année dernière, avec le Secrétaire général, les organismes des Nations Unies basés à Rome et le système des Nations Unies, le Gouvernement italien a accueilli la Réunion-bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à Rome. À cette occasion, le Secrétaire général a lancé un appel à l'action, en soulignant les liens qui existent entre l'insécurité alimentaire et d'autres crises mondiales. Dans le prolongement de cette réunion, l'Italie a également signé et promu les déclarations adoptées à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques concernant l'agriculture durable, les systèmes alimentaires résilients et

l'action climatique, ainsi que le climat, les secours, le relèvement et la paix. Nous appelons tous les États Membres à se rallier à ces appels à l'action et à promouvoir notre engagement collectif à atteindre l'objectif Faim zéro.

Dans le même esprit, l'Italie est également membre du Bureau du Comité préparatoire de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, qui se tiendra prochainement et au cours de laquelle nous continuerons à chercher des solutions rapides aux défis liés aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire auxquels sont confrontés certains des pays les plus vulnérables du monde. Par ailleurs, l'Italie a fait de la sécurité alimentaire une priorité essentielle de sa présidence du Groupe des Sept (G7) cette année et compte lancer une nouvelle initiative du G7 relative à la sécurité alimentaire mondiale, en collaboration avec ses partenaires.

Enfin, en tant que présidente du Groupe d'amis sur la sécurité alimentaire et la nutrition ici à New York, l'Italie continuera à plaider vigoureusement en faveur d'une action efficace et multidimensionnelle pour lutter contre l'insécurité alimentaire et les changements climatiques et remédier à leurs conséquences sur la paix et la sécurité.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Espagne.

**M<sup>me</sup> Jiménez de la Hoz** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Comme c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité en ce mois de février, qu'il me soit permis de féliciter le Guyana pour son accession à la présidence du Conseil, Madame la Présidente, et de souhaiter à votre pays plein succès dans l'exercice de ses fonctions.

L'Espagne remercie le Guyana d'avoir organisé ce débat public et s'associe à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne et à celle qui sera prononcée au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Les effets des changements climatiques, en particulier dans les pays fragiles et vulnérables, peuvent aggraver l'instabilité et les conflits, tout en exacerbant l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes. L'Espagne reconnaît l'existence de liens et d'effets croisés entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les conflits. Nous l'avons reconnu dans notre stratégie de diplomatie humanitaire pour 2023, qui préconise la prise en compte de considérations climatiques dans les mécanismes d'alerte rapide, dans le cadre d'une approche intégrée de la diplomatie préventive. Dans cette stratégie, nous exprimons également notre engagement à appuyer le

suivi et la mise en œuvre de la résolution 2417 (2018) pour contribuer à son efficacité, à sa portée et à son respect.

L'Espagne demande que les mandats des opérations et des missions de paix et de sécurité intègrent une approche axée sur le climat, à la fois pour réduire leur impact environnemental et pour intégrer les effets des changements climatiques dans leur analyse. En outre, les travaux du Conseil de sécurité en matière de prévention des conflits doivent inclure une analyse des risques climatiques et de l'insécurité alimentaire. Il s'agit de multiplicateurs de risques et de facteurs d'aggravation des conflits. Le Conseil a intégré des considérations climatiques dans ses résolutions depuis 2017. Toutefois, nous avons besoin d'une approche plus systématique, comme celle proposée dans le projet de résolution S/2021/990 sur les conséquences des changements climatiques en matière de sécurité, qui a fait l'objet d'un veto en 2021 (voir S/PV.8926). L'Espagne était l'un des 113 États Membres qui ont coparrainé ce projet de résolution et a été déçue par le veto opposé par l'un des membres permanents du Conseil.

Pour faire face à ces crises, il ne suffit pas de fournir une aide humanitaire. Nous devons nous attaquer à leurs causes profondes et continuer de travailler sur la base d'une approche à trois volets, dans le respect des principes humanitaires et en recherchant des solutions pacifiques aux conflits. L'Espagne fait partie des États Membres qui réclament des mesures plus concrètes et tangibles. Par exemple, nous appelons à la nomination d'un envoyé spécial ou d'une envoyée spéciale pour le climat, la paix et la sécurité, à la mise en œuvre de systèmes d'alerte rapide, à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix. Nous appuyons les travaux du mécanisme de sécurité climatique et la communauté de pratique sur la sécurité climatique. Ces initiatives complètent la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques et l'action menée par l'ensemble du système, tout comme la reconnaissance du droit à un environnement sûr, propre et sain par l'Assemblée générale et d'autres entités des Nations Unies, une étape importante en matière de droits humains.

En tant que pays souffrant des effets de sécheresses prolongées, nous sommes conscients du coût humain, social et économique élevé des conditions météorologiques extrêmes et de leurs conséquences sur la production alimentaire. On estime que les sécheresses sont la principale cause de 10 % de l'augmentation des migrations dans le monde. Les conséquences des changements climatiques sont multidimensionnelles. L'insécurité alimentaire est

l'une de leurs conséquences les plus extrêmes. Ensemble, ces effets mettent en péril la sécurité des États et des individus, en affaiblissant leurs structures et en sapant la cohésion sociale. Les petits États insulaires en développement, les pays sans littoral et les pays les moins avancés subissent ces conséquences de façon disproportionnée. Dans son dernier rapport sur la protection des civils en période de conflit armé (S/2023/345), le Secrétaire général souligne que les États les plus vulnérables aux changements climatiques sont également les plus exposés aux risques de conflit armé.

Les incidences des changements climatiques sur la production alimentaire sont désormais tangibles pour les agriculteurs du monde entier, en particulier les petits et moyens exploitants et les personnes qui travaillent la terre sans en être propriétaires. Elles s'accompagnent d'un coût de plus en plus élevé, tant pour les pays développés que pour les pays en développement, d'un creusement des inégalités sociales et d'un recul de la cohésion sociale. Compte tenu de sa responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationale, le Conseil de sécurité ne peut rester insensible à ce défi.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pakistan.

**M. Akram** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je félicite le Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et je salue la présence ce matin de S. E. le Président Mohamed Irfaan Ali. Je tiens également à remercier tous les intervenants de leurs exposés très complets.

Changements climatiques et insécurité alimentaire amplifient et exacerbent les conflits interétatiques et intra-étatiques. Les différends liés aux ressources en eau, à l'échelon national, sous-national et communautaire, sont de plus en plus nombreux. Les groupes terroristes et les bandes criminelles tirent profit de revendications concurrentes concernant les terres agricoles et les pâturages, par exemple en Afrique subsaharienne et en Afrique centrale. La ruée sur l'exploitation des pêcheries et des droits de pêche, ainsi que, potentiellement, des minéraux et ressources des fonds marins, suscite des frictions accrues entre États côtiers voisins.

Il sera impératif de s'attaquer à la crise de l'eau qui se profile. Le Pakistan accueille avec satisfaction les conclusions de la Conférence des Nations Unies sur l'eau qui s'est tenue en 2023. Les glaciers situés dans les territoires du nord du Pakistan et dans les régions adjacentes représentent le plus grand réservoir d'eau en dehors des calottes glaciaires des pôles Nord et Sud. Or, du fait de

températures extrêmes, ces glaciers fondent à un rythme alarmant, ce qui, conjugué à des moussons plus fortes, provoque des inondations massives, comme celles qui ont ravagé le Pakistan en 2022, causant pour plus de 30 milliards de dollars de dégâts. Il est urgent d'agir pour préserver les glaciers de l'Himalaya et s'adapter aux effets du réchauffement planétaire. L'accroissement de la demande en eau, associé aux incidences des changements climatiques, risque d'entraîner dans plusieurs régions du monde des différends concernant les eaux transfrontières. Pour le Pakistan, la stricte application du Traité de 1960 sur les eaux de l'Indus revêt une priorité élevée. Le Pakistan entend redynamiser le bassin de l'Indus, plus grand système d'irrigation d'un seul tenant au monde, qui assure la sécurité alimentaire de plus de 225 millions de personnes. Dans ce sens, le Pakistan a lancé un projet multidimensionnel baptisé « Living Indus » (un Indus vivant).

Il faut éviter de donner une dimension sécuritaire au programme d'action climatique et de promotion du développement. Il ne faut pas non plus détourner les ressources, déjà rares, consacrées au développement et à l'action climatique pour financer des approches axées sur la sécurité. La privation est la première cause de conflit. Le meilleur moyen de prévenir les conflits passe par le développement durable et la réalisation des objectifs de développement durable et des objectifs climatiques. Lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP28), nous avons adopté certaines décisions d'importance, en fixant le cap vers une transition énergétique rapide, juste et équitable, en convenant de cibles liées à l'objectif mondial en matière d'adaptation et en rendant opérationnel le fonds pour les pertes et préjudices.

Deux aspects sont incontournables pour atteindre les objectifs climatiques. Le premier vise une réduction des émissions d'au moins 43 % d'ici à 2030, avant tout dans les pays industriels et développés, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives. Le second est la mise à disposition de fonds suffisants pour financer l'action climatique. D'après les estimations, pour passer d'une économie basée sur les combustibles fossiles à une économie reposant sur les énergies propres, il faudra, d'ici à 2050, investir chaque année environ 1 500 milliards de dollars dans des infrastructures durables pour l'énergie verte. Le défi est de savoir comment mobiliser un tel montant. Pour l'instant, les investissements, tant publics que privés, dans les infrastructures durables des pays en développement,

hors Chine, n'atteignent pas 100 milliards de dollars par an. De surcroît, les pays industrialisés n'ont pas tenu leur promesse de fournir 100 milliards de dollars par an pour le financement de l'action climatique. Tant que les engagements pris à la COP 28 et à d'autres conférences comme le Sommet sur les objectifs de développement durable ne seront pas honorés, il sera presque impossible d'atteindre les objectifs liés au climat et les objectifs de développement durable. Le Conseil de sécurité pourrait apporter une contribution singulière aux objectifs climatiques et de développement en entérinant les engagements pris en matière de changements climatiques et de développement durable, ce qui en ferait des obligations contraignantes.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Vanuatu.

**M. Tevi** (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Au nom des 12 petits États insulaires en développement du Pacifique ayant une présence à New York, j'ai l'honneur de souscrire à la déclaration que prononcera tout à l'heure le représentant des Tonga au nom du Forum des îles du Pacifique.

Les petits États insulaires en développement du Pacifique sont heureux d'avoir la possibilité de contribuer à cet important débat consacré aux effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous apprécions à sa juste valeur l'approche inclusive qui permet aux Membres de l'ONU, en particulier les petits États insulaires en développement, de faire entendre leur voix au Conseil de sécurité.

Dans son rapport de 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a indiqué que, selon les projections, les risques liés au climat pour la sécurité alimentaire devraient augmenter en cas de réchauffement planétaire de 1,5 °C, et même davantage en cas de réchauffement de 2 °C. Depuis 2022, le nombre de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire a explosé, pour concerner 345 millions de personnes dans 82 pays, un chiffre stupéfiant. Cette augmentation alarmante, attisée par la hausse des températures et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, menace jusqu'au tissu social du monde entier. Dans le Pacifique, où le poisson assure 50 à 90 % des protéines alimentaires des communautés rurales, les changements climatiques portent un coup terrible à notre sécurité alimentaire. Les populations autochtones et les communautés locales de toute la région, qui sont extrêmement tributaires de l'environnement pour leur subsistance, sont au bord du gouffre de la faim et du désespoir. Les changements climatiques touchent tout à la fois terre et mer, portant atteinte aux

cultures de base, aux pêches et à l'aquaculture, forces vives de notre région. La hausse des températures marines et le dérèglement des courants océaniques perturbent la répartition des stocks halieutiques, ce qui met en péril notre industrie de la pêche et compromet encore davantage la sécurité alimentaire. Nos dirigeants ont conscience que les changements climatiques et l'élévation du niveau de la mer sont de graves menaces pour la vie, les moyens de subsistance, la sécurité et le bien-être de nos populations. Nous sommes foncièrement convaincus que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire sont inextricablement liés, tout particulièrement en ce qui concerne les États du Pacifique, en première ligne de cette crise.

Les effets des changements climatiques sur nos petites communautés insulaires sont cruels et disproportionnés. L'élévation du niveau de la mer entraîne un risque de déplacements de population, de pénuries d'eau et d'insécurité alimentaire, autant d'impacts disproportionnés pour des populations vulnérables dont l'exercice de certains droits fondamentaux est dès lors compromis. Il n'est plus possible de passer sous silence le lien entre changements climatiques et sécurité. Il ne s'agit pas d'une question exclusivement sociale, économique ou environnementale, mais d'une menace pressante sur la sécurité. Les communautés ne se disputeraient pas des ressources limitées si les changements climatiques n'avaient pas porté atteinte à leur environnement, les contraignant au déplacement, et si le désespoir de cette situation ne les avait pas radicalisées. La science est sans appel : les changements climatiques ont d'ores et déjà des incidences sur la sécurité dans le monde entier. L'ONU et le Conseil de sécurité doivent surveiller et analyser les retombées sécuritaires des facteurs de risques liés aux changements climatiques, comme les pénuries d'eau, la concurrence autour des ressources et les déplacements de population.

Il est crucial d'évaluer la capacité de l'ONU de faire face aux menaces de sécurité liées au climat. Nous devons identifier les zones de tension potentielles, améliorer les activités de suivi et élaborer des réponses ciblées pour les populations vulnérables. Le Pacifique appuie fermement l'appel à la nomination d'un représentant spécial ou d'une représentante spéciale pour le climat et la paix et la sécurité afin d'améliorer la coordination et de traiter les risques de sécurité liés au climat.

Alors que les changements climatiques s'accroissent, leurs conséquences sur l'alimentation, l'eau, l'énergie et les ressources alimentent l'instabilité et l'insécurité aux niveaux local et international. Les catastrophes liées au

climat, les migrations forcées et les troubles économiques risquent de porter atteinte au tissu social et politique de nos communautés, mettant en péril la pérennité de la paix et de la sécurité.

On ne saurait trop insister sur les effets des changements climatiques sur la sécurité, ou en faire abstraction. Nous exhortons le Conseil de sécurité et les États Membres à réagir rapidement et de manière globale pour contrer cette menace grave. Ensemble, nous devons protéger notre planète, préserver nos populations et assurer notre avenir.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kazakhstan.

**M. Rakhmetullin** (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je félicite la République coopérative du Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et je remercie la délégation guyanienne d'avoir organisé la présente séance sur un sujet aussi important.

Le problème des changements climatiques est un thème central qui touche l'ensemble de la communauté internationale, et qui a de graves conséquences économiques, environnementales et sociales, exacerbées par des conflits violents et l'extrémisme violent. Les changements climatiques sont un multiplicateur de menaces, dans la mesure où ils peuvent être à l'origine de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire, des migrations irrégulières, des déplacements internes et de l'instabilité sociale. La lutte pour des ressources naturelles rares telles que la terre et l'eau peut également donner lieu à des conflits violents et prolongés, en particulier entre pays voisins. La question des réfugiés et des déplacements massifs de populations à travers le monde en raison des problèmes liés au climat suscite déjà l'hostilité et la xénophobie. Nous avons également vu des cas où des insurrections violentes et des organisations terroristes ont réussi à prendre pied en profitant du vide créé par ces problèmes.

En ce qui concerne le thème du présent débat, je voudrais faire les observations et les recommandations suivantes.

Premièrement, le système des Nations Unies, les gouvernements, les organisations internationales et régionales, les institutions financières internationales et les banques multilatérales doivent rechercher de nouvelles approches volontaristes pour garantir une production résiliente de denrées alimentaires en quantités suffisantes et assurer l'accès à ces denrées.

Deuxièmement, en période de conflit, il est nécessaire d'empêcher la rupture des chaînes

d'approvisionnement, la flambée des dépenses alimentaires, l'occupation, la contamination ou la destruction délibérée des terres agricoles et des sources d'eau, ainsi que la destruction et le vol des récoltes et du bétail.

Troisièmement, le recours à la recherche, à l'analyse des données et aux nouvelles technologies permettra de faire en sorte que les systèmes alimentaires et les cultures soient plus durables, plus efficaces et plus résilients face aux changements climatiques.

Quatrièmement, le recours à la coopération bilatérale Sud-Sud, Nord-Sud et triangulaire en vue de mobiliser des fonds pour le renforcement des capacités, l'acquisition de matériel, les systèmes d'alerte rapide et le partage d'informations est un moyen essentiel d'atteindre nos objectifs communs.

Le programme climatique ne doit pas servir de prétexte à l'introduction de mesures restreignant la coopération en matière de commerce et d'investissement. Nous devons au contraire nous concentrer sur les changements positifs, notamment en investissant dans les emplois verts, en supprimant les subventions aux combustibles fossiles et en veillant à ce que toutes les actions climatiques soient équitables et inclusives et que les femmes y soient associées à tous les niveaux.

La question des changements climatiques est l'une des priorités de mon pays, car l'Asie centrale est une des régions les plus vulnérables face aux changements climatiques. Même si nous parvenons à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C d'ici à 2030, notre région connaîtra une hausse de températures de 2 à 2,5 °C.

Dans notre région, nous avons vu comment la pénurie d'eau et la perte de terres arables et de prairies, principalement dans les bassins fluviaux transfrontaliers, ont entraîné des problèmes économiques, sociaux et environnementaux graves. L'Asie centrale est une région où la sécurité hydrique ne peut être assurée que grâce à une coopération étroite et des mesures conjointes adaptées. Pour s'attaquer à ces questions et à d'autres problèmes liés au climat dans la région, le Président du Kazakhstan, Kassym-Jomart Tokayev, a proposé la création d'un bureau de projet des pays d'Asie centrale à Almaty et l'organisation d'un sommet régional sur le climat au Kazakhstan en 2026, sous les auspices de l'ONU et d'autres organisations internationales.

Pour terminer, le Kazakhstan est engagé en faveur des mesures multilatérales pour garantir la sécurité alimentaire dans toutes les situations de conflit et dans le cadre de catastrophes climatiques.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Mauritanie.

**M. Mohamed Laghdaf** (Mauritanie) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) en ma qualité de Président du Groupe de l'OCI.

Je tiens tout d'abord à féliciter la République coopérative du Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. Je félicite également les intervenantes et intervenants de ce matin d'avoir présenté en détail les différentes initiatives et programmes de l'ONU visant à lutter contre les effets des changements climatiques et l'insécurité alimentaire à l'échelle planétaire.

Cette séance a pour but d'aborder un sujet crucial, à savoir les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Hélas, la question n'est plus de savoir si l'humanité subira les effets négatifs des changements climatiques, mais comment et quand. La rapidité et l'intensité de la dégradation de l'environnement et du réchauffement de la planète dus aux activités humaines ont considérablement augmenté ces dernières années, et cela a entraîné bon nombre de conséquences négatives pour notre survie. Dans ce contexte, les défis environnementaux interdépendants auxquels l'humanité est confrontée, notamment les changements climatiques, la pollution, la déforestation et la dégradation des terres, soulignent l'urgence de changer de mentalité et de s'orienter vers des voies de développement axées sur la durabilité.

Il ne fait aucun doute qu'il existe une corrélation entre les changements climatiques et l'insécurité alimentaire mondiale, d'où la collaboration entre l'OCI et l'ONU et leurs entités et institutions respectives dans le contexte de la consolidation de la paix, du développement durable et, bien entendu, de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits. Bien entendu, l'OCI souscrit à l'objectif de cette séance et est favorable à une approche pragmatique visant à promouvoir une meilleure compréhension, coordination et cohérence entre les différents organismes des Nations Unies, tout en renforçant le rôle des organisations régionales dans le règlement des problèmes mondiaux les plus graves.

Dans la mesure où elle représente une part importante de la population mondiale, à savoir 25 %, ainsi qu'une part non négligeable – plus de 17,5 % – du produit intérieur brut mondial en 2023, l'OCI souhaite et peut

partager ses expériences en partenariat avec l'ONU pour relever les grands défis du développement mondial que sont l'élimination de la pauvreté, la durabilité environnementale et la sécurité alimentaire.

À cet égard, l'objectif d'atténuer les effets des changements climatiques sur la production agroalimentaire est resté une des priorités de l'OCI, comme en témoignent les diverses résolutions adoptées par l'organisation pour faire face aux conséquences de la sécheresse, de la désertification, de la dégradation des terres et des tempêtes de sable et de poussière, entre autres, sur la sécurité alimentaire. Bien que plus de 28 États membres de l'OCI figurent parmi les plus grands producteurs de produits agricoles au niveau mondial, selon les données disponibles, plus de 88 millions de personnes dans les États membres de l'OCI seraient touchées par la faim et la malnutrition.

Par conséquent, grâce aux divers efforts inter-institutions déployés par les institutions de l'OCI, la Banque islamique de développement a récemment alloué 10,54 milliards de dollars à un programme global de lutte contre l'insécurité alimentaire destiné à promouvoir l'agriculture et la sécurité alimentaire dans les États membres de l'OCI. La création de réserves alimentaires de sécurité de l'OCI et les programmes d'action de l'OCI sur le développement des produits agricoles stratégiques sont tout aussi importants. Ces derniers relèvent du mandat opérationnel de l'institut spécialisé de l'OCI chargé de la sécurité alimentaire, l'Organisation islamique pour la sécurité alimentaire, dont le siège se trouve à Astana.

Dans le même ordre d'idées, les entités de l'OCI travaillant dans les domaines des recherches sociales et de la formation, des sciences et de la technologie et de la gestion de l'eau et des ressources, notamment le Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques et le Comité permanent pour la coopération scientifique et technologique, ont lancé plusieurs programmes et projets dans le but de contribuer aux efforts et solutions régionaux pour réduire l'insécurité alimentaire liée au climat.

À ce stade, je me réjouis de pouvoir mettre en avant les divers programmes de l'OCI qui visent à promouvoir la durabilité environnementale, conformément au programme des Nations Unies concernant les changements climatiques. Ainsi, à sa quarante-neuvième session tenue à Nouakchott les 16 et 17 mars 2023, le Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la coopération islamique a confirmé les dispositions du Programme d'action de l'OCI pour 2025 qui ont trait à l'environnement, la déclaration d'Astana adoptée par le

premier Sommet de l'OCI sur la science et la technologie, organisé à Astana les 10 et 11 septembre 2017, et le communiqué final adopté à la quatorzième session de la Conférence islamique au sommet, tenue à La Mecque, en Arabie saoudite, le 31 mai 2019. L'OCI réaffirme en particulier sa volonté de continuer à collaborer avec l'ONU, au nom de son engagement historique de promouvoir les aspects culturels et religieux, en prenant appui sur la protection de l'environnement et dans le but de réaliser le développement durable. Nous nous félicitons par ailleurs du lancement de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, qui s'étend au monde entier.

Compte tenu de sa détermination à atténuer la gravité des changements climatiques mondiaux et leurs effets disproportionnés sur ses États membres, l'OCI apprécie à sa juste valeur l'action multilatérale, collective et concertée qui est menée au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Dans le même esprit, elle souscrit aux résultats et aux recommandations de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP27), organisée par l'Égypte, et de la COP28, organisée par les Émirats arabes unis les 12 et 13 décembre 2023. Les mesures climatiques majeures qui ont été adoptées à la COP28 comprennent entre autres la mise en place d'un fonds pour compenser les pertes et les préjudices et pour fournir une assistance aux pays vulnérables, le lancement de l'initiative Alimentation et agriculture pour une transformation durable, et la publication d'une évaluation sans précédent des progrès du monde en termes d'atténuation des changements climatiques.

Il importe d'admettre que même si les pays en développement ne sont pas les premiers responsables des atteintes à l'environnement dans le cadre de leur développement, l'ampleur de la dégradation du milieu naturel et les risques qui en découlent sont plus visibles dans ces pays. Selon les données recueillies pour 2023, bien que le taux de déforestation à l'échelle mondiale ait légèrement baissé au cours des deux dernières décennies, les pays membres de l'OCI l'ont vu augmenter à leur niveau, passant de 0,27 % à 0,44 % par an. En outre, la pollution de l'air demeure une menace de taille pour la santé et le bien-être de la société dans nombre de pays membres de l'OCI, sachant par exemple qu'elle a été à l'origine de 1,6 million de décès prématurés en 2019.

Par ailleurs, le stress hydrique est devenu un problème pressant dans 30 pays membres de l'OCI,

atteignant des niveaux critiques dans 18 d'entre eux, où les ressources en eau risquent sérieusement d'arriver à épuisement. Face à cela, l'OCI a entrepris de soutenir les divers programmes nationaux et projets menés entre ses États membres dans le cadre de la concrétisation des objectifs qu'elle s'est fixés dans sa stratégie Vision de l'eau. Cette collaboration entre les centres institutionnels de formation et de recherche dans le domaine de l'eau a pour but d'échanger des connaissances et de renforcer la mobilisation des moyens nécessaires à la gestion intégrée des ressources hydriques. La stratégie Vision de l'eau mise en place par l'OCI tient compte du lien qui existe entre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et le manque d'eau. Elle prescrit des mesures pour renforcer le développement des infrastructures hydriques et la sensibilisation de la société à la nécessité que les ressources en eau soient disponibles, accessibles et gérées de façon durable et résiliente. Cette approche s'inscrit dans la logique de la résolution 71/222 de l'Assemblée générale, qui a proclamé la période 2018-2028 Décennie d'action sur l'eau.

Pour conclure, je répète que l'OCI souhaite vivement collaborer davantage avec les divers organismes des Nations Unies sur la question importante de la lutte contre l'insécurité alimentaire liée au climat. Il convient néanmoins de se féliciter de la réunion de coordination déjà en place entre les organismes des Nations Unies et l'OCI sur différents sujets, au premier rang desquels la sécurité alimentaire, les changements climatiques et le règlement des conflits, ainsi que d'autres programmes sur la coopération Sud-Sud, la coopération triangulaire et le « lien inverse ». Plusieurs initiatives sont actuellement menées dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la consolidation de la paix, qui consistent notamment dans un appui technique et financier de la part des institutions multilatérales de développement et d'autres organismes mondiaux et régionaux.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Cambodge.

**M<sup>me</sup> Eat** (Cambodge) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je félicite le Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité. Ma délégation accueille avec une grande satisfaction la tenue du débat très opportun de ce jour sur les conséquences des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Nous remercions également S. E. M. Mohamed Irfaan Ali, Président du Guyana, de sa présence et de ses observations qui donnent à réfléchir. Je remercie en outre les intervenants

et les personnes qui se sont exprimées avant moi de leurs contributions éclairantes.

Si les changements climatiques peuvent engendrer l'insécurité alimentaire, les deux phénomènes combinés font peser un risque considérable sur la paix et la sécurité internationales. Nous voyons déjà nombre de pays et de régions se retrouver en proie à des troubles dus à l'augmentation des prix alimentaires et à des différends sur les ressources en eau, qui n'iront que s'aggravant avec le réchauffement planétaire. Certains petits États insulaires sont même menacés de disparition, et ils sont de plus en plus nombreux dans ce cas.

L'histoire récente du Cambodge illustre la manière dont la paix et la guerre peuvent compromettre la sécurité alimentaire. Dans les années 70 et 80, notre population a dû s'en remettre à l'aide alimentaire, la production de denrées étant devenue presque impossible en raison d'une guerre civile qui n'en finissait pas. Les ressources étaient gaspillées au profit de la guerre. Sans impliquer de combats armés, la guerre sociale menée par les Khmers Rouges dans les années 70 a pourtant fait des dizaines de milliers de victimes, mortes de faim. Je remercie Dieu de m'avoir laissé vivre. Environ 1 million de personnes ont fui le pays, se réfugiant à l'étranger pour échapper à la guerre et à l'insécurité alimentaire. À l'époque, on disait du Cambodge qu'il était le « boiteux » de l'Asie du Sud-Est. Mais aujourd'hui, il est un exportateur prospère de riz, aliment de base de l'Asie, qui contribue à la sécurité alimentaire mondiale. Grâce à la paix qui règne dans notre pays depuis 1988, nous avons pu produire un excédent de 6 millions de tonnes de riz l'an dernier. Par conséquent, le Cambodge plaide vigoureusement pour faire du maintien de la paix la plus haute des priorités et pour éteindre toute étincelle qui pourrait dégénérer en conflit.

Toutefois, mon pays est parmi les nations du monde les plus exposées aux effets des changements climatiques. Cette année, avec des températures qui devraient encore dépasser celles de l'an dernier, le Gouvernement cambodgien ne peut que déconseiller aux agricultures de planter du riz pour la saison sèche afin d'éviter des pertes dues au manque d'eau. Nous sommes tous d'accord pour dire que seule une volonté politique forte, axée sur une action collective urgente, est de nature à nous permettre d'éviter l'effet domino désastreux que les changements climatiques et l'insécurité alimentaire peuvent avoir sur la paix et la sécurité internationales. Le Cambodge estime que chaque nation doit assumer sa part de responsabilité à cet égard. Pour sa part, le Cambodge s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 41,7%

d'ici à 2030. Parmi les priorités définies pour y parvenir, le Gouvernement de mon pays s'est fixé pour objectif de faire en sorte qu'au moins 60 % de sa superficie totale soit couverte par des forêts.

Pour ce faire, nous avons besoin de modes de financement novateurs. La promotion de l'échange de crédits en est un. Cette méthode encourage la conservation et le reboisement, tout en augmentant les ressources destinées aux projets d'adaptation, tels que l'intensification de l'agriculture résiliente face aux changements climatiques. Nous devons accroître la coopération internationale et les partenariats, y compris avec le secteur privé, pour pouvoir relever les défis qui se présentent à nous dans l'intérêt de tous. L'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, peut utiliser son immense pouvoir fédérateur pour briser le lien néfaste entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la paix et la sécurité internationales.

Pour terminer, ma délégation appelle la communauté internationale à investir davantage dans l'action climatique, la sécurité alimentaire et la consolidation de la paix. Choisissons l'action plutôt que la réaction, la collaboration plutôt que la compétition et la paix plutôt que le conflit. Pour notre planète, nos populations et les générations à venir, bâtissons un monde où la sécurité alimentaire et la stabilité climatique sont les fondements d'une paix durable.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Lambrinidis.

**M. Lambrinidis** (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova, la Bosnie-Herzégovine et la Géorgie, pays candidats, ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, s'associent à la présente déclaration.

Je commencerai par exprimer notre gratitude au Guyana pour avoir organisé le présent débat pertinent et aux intervenants pour leurs contributions. Je vous remercie, Madame la Présidente, notamment de votre direction et de votre vision, ainsi que le Président de votre pays, que nous avons toutes et tous eu la grande chance d'écouter lors de la réception organisée pour célébrer votre présidence du Conseil de sécurité.

Lors de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en décembre 2023, nous avons tous pris conscience de l'importance que revêt la sécurité alimentaire dans le contexte

du lien entre le climat et la sécurité. Les risques que posent les changements climatiques et la dégradation de l'environnement pour le développement, la stabilité sociale et la paix et la sécurité internationales sont évidents. Qui plus est, ils alimentent un cercle vicieux : l'instabilité et les conflits entraînent une aggravation de l'insécurité alimentaire et de la faim.

Sur les 20 pays les plus touchés par les changements climatiques et les moins bien préparés à y faire face en 2020, pas moins de 12 étaient en proie à un conflit. La famine guette de nombreux pays et des dizaines de millions de personnes ont besoin d'une aide alimentaire. S'ajoutant à un problème mondial déjà grave, l'agression de la Russie contre l'Ukraine a provoqué une perturbation massive des exportations de céréales et accentué l'insécurité alimentaire pour des millions de personnes dans le monde, comme chacun le sait.

Les informations disponibles montrent que l'année dernière a été la plus chaude jamais enregistrée et que le mois dernier a été le mois de janvier le plus chaud de l'histoire. Le réchauffement de la planète, s'il n'est pas freiné, se traduira par de nouvelles souffrances pour des millions de personnes. Les effets sont déjà visibles sur tous les océans et les continents, depuis le Sahel jusqu'aux petits États insulaires en développement.

Mettre le doigt sur le problème n'est toutefois qu'une partie de la solution. La vraie question est de savoir comment nous y répondons.

L'Union européenne est déjà mobilisée. En réponse aux appels lancés par les organisations humanitaires, l'Union européenne et ses États membres ont renforcé l'aide humanitaire et l'aide alimentaire immédiate aux populations en situation de vulnérabilité dans le monde, pour un montant de 5 milliards d'euros entre 2021 et cette année. Nous exhortons les autres membres de la communauté internationale à augmenter également leur financement pour répondre aux besoins croissants. C'est tout simplement indispensable, mais même s'ils le font, ce ne sera pas suffisant.

Le deuxième point sur lequel je voudrais insister est que nous devons changer de paradigme et passer d'une approche réactive à une approche préventive. Nous devons œuvrer de concert pour anticiper et éviter les conséquences des changements climatiques et de la faim sur les plans humanitaire et de la sécurité. C'est pourquoi l'Union européenne redouble d'efforts pour investir dans la préparation aux catastrophes en collaboration avec ses partenaires humanitaires.

Nous devons nous efforcer d'atteindre les communautés isolées et les personnes les plus touchées par les changements climatiques et les conflits, notamment les femmes et les filles, qui sont souvent les plus directement concernées. L'Union européenne s'associe plus particulièrement au Programme alimentaire mondial et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre du Réseau mondial contre les crises alimentaires. Nous appuyons en outre le Fonds pour la consolidation de la paix, notamment les projets destinés à garantir la cohésion sociale dans les régions qui en ont besoin, par exemple les pays du Pacifique Sud.

Notre première priorité doit être de nourrir notre réflexion sur la manière de relever les défis liés au lien entre le climat et la sécurité. Nous devons nous concentrer sur les régions particulièrement exposées, telles que le Sahel et la Corne de l'Afrique. À cet égard, les acteurs du développement ont un rôle majeur à jouer pour renforcer la résilience et remédier aux causes profondes. Cela signifie aussi que nous devons consacrer une part importante de notre financement à l'adaptation aux changements climatiques. J'insiste par ailleurs sur le fait qu'il convient d'adopter une approche globale, en particulier face à des problèmes complexes de gouvernance et de sécurité, comme c'est le cas dans plusieurs pays du Sahel. L'Union européenne a déjà noué un partenariat avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement en vue d'analyser les risques de conflit et de fragilité et de prendre des mesures préventives à cet égard dans les pays pilotes que sont le Népal et le Soudan.

Dans le même temps, les projets relevant de la stratégie « Global Gateway » de l'Union européenne sont mis en œuvre par nos pays partenaires en Afrique, en Asie centrale ou en Amérique latine afin de réduire les écarts en matière de développement vert, numérique, humain et social à l'échelle mondiale.

Pour terminer, l'initiative visionnaire du Guyana offre aujourd'hui aux membres du Conseil de sécurité une occasion exceptionnelle d'œuvrer de concert. L'Union européenne et ses États membres continueront d'essayer de montrer l'exemple. Nous nous déclarons prêts à mettre en œuvre une approche véritablement fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix, en travaillant en étroite collaboration avec l'ONU et tous les pays du monde.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Autriche.

**M. Pretterhofer** (Autriche) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, nous nous associons à la déclaration que vient de prononcer le représentant de l'Union européenne.

L'Autriche se félicite que le Conseil de sécurité saisisse une nouvelle occasion d'examiner les liens qui existent entre le climat, la paix et la sécurité. Il est indéniable que les changements climatiques ont des effets de plus en plus marqués sur notre vie à tous, où que nous soyons, et des répercussions profondes sur la paix et la sécurité dans le monde. Ils sont non seulement un multiplicateur de menaces aux conséquences graves et un catalyseur de conflits, mais aussi un facteur aggravant dans les pays fragiles. Les changements climatiques constituent sans doute l'un des plus grands risques pour la sécurité au XXI<sup>e</sup> siècle. Il est dès lors évident que l'organe ayant la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité doit se pencher sur cette question.

C'est pourquoi nous sommes fermement convaincus que le Conseil doit considérer les questions relatives au climat et à la sécurité, ainsi que les liens avec l'insécurité alimentaire, comme une priorité clef. Je tiens également à ajouter, à cet égard, que l'Autriche plaidera vigoureusement en faveur de la prise en compte du lien entre le climat et la sécurité dans le Pacte pour l'avenir, qui est actuellement en cours de négociation.

Qu'il me soit permis de soulever trois points.

Premièrement, nous voudrions remercier le Guyana d'avoir mis en évidence les liens existant entre la sécurité alimentaire, le climat et la sécurité. Les changements climatiques et les phénomènes météorologiques extrêmes sont à la fois des facteurs de faim, des sources de conflits et des multiplicateurs de menaces. L'élévation du niveau de la mer, les sécheresses, les inondations et autres catastrophes naturelles détruisent les moyens de subsistance des populations, entraînant des déplacements et des conflits autour des ressources, de l'eau douce et des terres fertiles. Les données scientifiques indiquent clairement que les catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes sont une conséquence des changements climatiques et qu'elles exacerbent la pauvreté et l'insécurité alimentaire. Dans les cas les plus graves, la survie des populations est en jeu. Dans ces conditions, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est remise en cause et les activités humanitaires, ainsi que les opérations de paix des Nations Unies, sont fortement ébranlées.

Au lieu d'appliquer des approches réactives, nous devons donc agir en amont afin de prévenir les

conséquences humanitaires des changements climatiques et des crises de la faim. Nous devons travailler ensemble pour renforcer les systèmes d'anticipation et veiller à ce que les interventions rapides ciblent également les communautés isolées et les personnes touchées par les conflits, y compris les femmes et les filles.

Deuxièmement, je voudrais évoquer quelques exemples concrets de la manière dont les membres de la communauté internationale pourraient mieux aborder le lien entre les changements climatiques et la sécurité. Nous devons renforcer les capacités de l'Organisation. Le Conseil de sécurité a déjà intégré des questions climatiques et environnementales aux mandats nationaux et régionaux de maintien de la paix, à l'image du mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud. Ces missions doivent disposer de capacités dédiées, à la fois en termes de personnel et de formation, et être dotées des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs mandats liés au climat.

Qui plus est, le renforcement des capacités d'analyse et des systèmes d'alerte précoce dans toutes les régions, en ce qui concerne les problèmes de sécurité liés aux changements climatiques, est non seulement important pour le travail du Conseil de sécurité, mais aussi essentiel dans le contexte des efforts de consolidation de la paix déployés par l'ONU. Nous nous félicitons des activités du mécanisme de sécurité climatique, qui ont été déterminantes pour renforcer les capacités de l'ensemble du système des Nations Unies pour ce qui est du lien entre le climat et la sécurité, et que l'Autriche est fière de soutenir. La nomination d'un envoyé spécial pour le climat et la sécurité pourrait également permettre de mettre en place une approche plus systématique à l'échelle du système des Nations Unies.

Nous devons également envisager des solutions juridiques pour lutter contre les effets des changements climatiques. Il est indispensable d'établir clairement, du point de vue juridique, les obligations incombant aux États en matière de protection du climat et de l'environnement. À cet égard, nous remercions Vanuatu et ses partenaires d'avoir fait aboutir, à l'Assemblée générale, l'initiative de demander un avis consultatif à la Cour internationale de Justice. Dans le même temps, nous devons envisager d'ériger les dommages généralisés ou à long terme causés à l'environnement, communément appelés écocide, en crime au regard du droit international.

Nous devons également renforcer la cohérence du système des Nations Unies et les échanges entre le pilier Paix et sécurité et les entités de l'ONU qui traitent des

changements climatiques et de la sécurité alimentaire. Nous saluons donc tout particulièrement la présence aujourd'hui des représentants de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous saluons également les efforts déployés par les Émirats arabes unis, qui présidaient la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP28), pour qu'une COP mette l'accent, pour la première fois, sur le lien entre paix et sécurité et action climatique, et pour présenter, à Doubaï, deux déclarations sur cette question, que l'Autriche a approuvées.

Troisièmement, enfin, les changements climatiques ne connaissent pas de frontières et doivent donc être abordés de manière transnationale, interrégionale et internationale. C'est pourquoi l'Autriche appuie les efforts consentis par l'ONU pour renforcer les partenariats en matière de climat et de sécurité, en particulier avec des acteurs régionaux comme l'Union africaine, l'Union européenne ou l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Nous nous félicitons donc du déploiement de conseillères et conseillers pour le climat dans les missions régionales des Nations Unies, telles que le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

**M. Zahneisen** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Guyana d'avoir organisé cet important débat public, qui tombe à point nommé. Je remercie également le Secrétaire général et les autres intervenants des contributions utiles qu'ils ont apportées aujourd'hui.

L'Allemagne s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, à la déclaration qui sera prononcée par la représentante de Nauru au nom du Groupe des Amis du climat et de la sécurité, et à la déclaration qui sera faite par le représentant de l'Irlande au nom du Groupe des Amis de l'action contre les conflits et la faim. Je voudrais ajouter quelques observations à titre national.

L'Allemagne appuie pleinement l'inscription des changements climatiques à l'ordre du jour du Conseil. Au cours de notre dernier mandat au Conseil, nous avons régulièrement plaidé en faveur d'une approche plus ambitieuse de ce domaine politique important. Les changements climatiques constituent l'un des plus grands

risques de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle. Ils alimentent les conflits et contribuent à déstabiliser des États et des sociétés entières.

Pour y faire face, à l'automne dernier, nous avons lancé au niveau national notre première stratégie à l'échelle de l'ensemble de l'administration sur la politique étrangère en matière de climat. Nous continuons également de suivre activement ce dossier en dehors du Conseil, notamment en coprésidant le Groupe des Amis du climat et de la sécurité et en appuyant les travaux du mécanisme de sécurité climatique.

Les liens et les dynamiques qui se renforcent mutuellement entre les changements climatiques, l'insécurité alimentaire et les menaces contre la paix et la sécurité ont été soulignés à juste titre par de nombreux orateurs et oratrices qui m'ont précédé aujourd'hui, et nous partageons leurs avis.

En 2018, le Conseil a reconnu la nécessité de mettre fin au cercle vicieux du conflit armé et de l'insécurité alimentaire en adoptant la résolution 2417 (2018). À cet égard, nous condamnons une fois de plus la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui a provoqué une forte augmentation de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dans plusieurs régions du monde.

Je voudrais mettre l'accent sur trois aspects distincts que toute stratégie globale sur le lien entre climat, alimentation et sécurité devrait prendre en compte.

Premièrement, nous pensons que tirer pleinement parti du potentiel des systèmes alimentaires contribue grandement à renforcer la stabilité et la paix. Pour atteindre cet objectif, les systèmes agricoles et alimentaires doivent être transformés pour devenir plus durables et plus résilients. Une approche intégrée, fondée sur les droits et menée par les communautés constituées, selon nous, la base de toute transformation réussie. Le renforcement des chaînes de valeur locales pour la production alimentaire est et restera une pierre angulaire de la coopération internationale de l'Allemagne.

Deuxièmement, les répercussions les plus graves des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur la paix et la sécurité sont en réalité prévisibles. Nous devons recourir plus systématiquement aux systèmes d'alerte précoce et à l'analyse globale et intersectorielle des risques pour mieux anticiper et prévenir. Pour ce faire, nous devons partager les données et garantir l'interopérabilité de nos systèmes de collecte de données.

Troisièmement, investissons collectivement et de manière plus systématique dans des mesures d'anticipation, qui non seulement sauvent des vies et préservent les moyens de subsistance, mais contribuent également à réduire les besoins humanitaires jusqu'à 70 % là où elles sont effectivement mises en œuvre. En 2023, l'Allemagne a plus que doublé le montant du financement de l'action préventive, qui a atteint 140 millions de dollars, et nous continuerons d'investir au moins 5 % de notre budget humanitaire dans les mesures d'anticipation.

Pour terminer, l'Allemagne appuie fermement votre initiative, Madame la Présidente, et nous espérons que cette question restera parmi les priorités de l'ordre du jour du Conseil. Nous serions également favorables à un approfondissement du dialogue entre le Conseil, la Commission de consolidation de la paix et d'autres entités pertinentes du système des Nations Unies sur cette question. Nous sommes prêts à collaborer avec vous, Madame la Présidente, pendant votre mandat au Conseil, avec les autres membres du Conseil et avec les pays touchés pour nous attaquer aux menaces que font peser les changements climatiques et l'insécurité alimentaire sur la paix internationale.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Inde.

**M<sup>me</sup> Kamboj** (Inde) (*parle en anglais*) : Je vous félicite chaleureusement, Madame la Présidente, pour l'accession de votre pays à la présidence du Conseil de sécurité. Je vous remercie également d'avoir organisé ce débat public sur une question essentielle.

Pour gagner du temps, je limiterai mon intervention à cinq points clefs.

Premièrement, l'Inde défendra toujours l'action et la justice climatiques, mais nous estimons que les changements climatiques sont liés à des questions de développement et qu'ils doivent donc être débattus au sein d'instances à participation universelle. Choisir d'inscrire la question des changements climatiques à l'ordre du jour d'instances autres que la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en particulier celles dont les membres n'ont pas tous un statut égal, pourrait nuire à la cause plus large de l'équité et de la justice climatique.

Deuxièmement, pour lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale, il faut commencer par choisir la paix, la coopération et le multilatéralisme, et il faut œuvrer de concert pour trouver des solutions communes par le dialogue et la diplomatie. Par ailleurs, nous devons

tous mesurer l'importance de l'équité, de l'accessibilité économique et de l'accessibilité tout court pour ce qui a trait aux céréales alimentaires. Le marché libre ne doit pas devenir un argument pour perpétuer les inégalités et promouvoir la discrimination. Il est également de la plus haute importance d'appuyer le renforcement des capacités des pays confrontés à des difficultés dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des politiques et programmes liés à l'alimentation.

Troisièmement, il faut également rechercher des solutions plus résilientes et plus viables pour répondre aux besoins mondiaux en matière de sécurité alimentaire. Anticipant précisément ces défis, l'Inde a encouragé la culture, la production et la commercialisation du mil, qui est résistant aux changements climatiques et respectueux du climat, afin de renforcer la sécurité alimentaire.

Quatrièmement, pendant la présidence de l'Inde, le Groupe des Vingt (G20) a pris des engagements ambitieux pour renforcer la sécurité alimentaire mondiale et la nutrition pour tous, conformément aux Principes de haut niveau du Deccan sur la sécurité alimentaire et la nutrition, qui comprennent une série de réponses à l'insécurité alimentaire, allant du renforcement de la coopération en matière de recherche sur les céréales nutritives et résistantes aux changements climatiques à l'accélération des innovations et des investissements axés sur l'augmentation de la productivité agricole et, surtout, au soutien des capacités dont disposent les pays en développement pour relever leurs défis en matière de sécurité alimentaire et de leurs efforts en ce sens.

Cinquièmement, la présidence indienne du G20 a également abouti au Pacte de développement vert pour un avenir durable, qui prévoit des engagements audacieux et ambitieux en matière de financement de l'action climatique, une transition énergétique propre, durable, équitable, abordable et inclusive, et la promotion de modes de vie au service du développement durable dans le cadre de l'initiative « Mission LiFE ». L'Inde a ainsi clairement établi l'ordre du jour des discussions mondiales sur des transitions équitables à l'échelle de la planète et sur l'action climatique.

Je rappellerai que l'Inde a toujours préféré agir par anticipation dans le cadre de l'aide qu'elle apporte à ses partenaires en période de détresse. Pendant la période dévastatrice de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), l'Inde a fourni une aide alimentaire à plusieurs pays, y compris dans notre région et en Afrique, afin de renforcer la sécurité alimentaire. Nous avons également apporté notre aide aux populations de

l'Afghanistan, du Myanmar et de la Palestine, fidèles à notre ferme attachement à la philosophie immuable du *Vasudhaiva Kutumbakam*, selon laquelle le monde est une grande famille interconnectée.

En guise de conclusion, je tiens à affirmer que, que ce soit pour relever les défis de la sécurité alimentaire mondiale ou pour garantir la justice climatique, l'Inde ne manquera pas à l'appel.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

**M. Önal** (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je voudrais moi aussi vous féliciter, Madame la Présidente, de l'accession de votre pays à la présidence et vous remercier d'avoir organisé cette séance, qui tombe à point nommé.

Le monde est confronté à une série de défis complexes et interdépendants qui exigent une action collective et axée sur les résultats. Les conflits, l'insécurité alimentaire et les changements climatiques figurent au premier rang de ces problèmes. Les pays qui portent le moins de responsabilité historique en matière de changements climatiques en subissent les conséquences de manière disproportionnée, y compris l'insécurité alimentaire. Ils ont besoin d'une aide urgente pour lutter contre les effets très inégaux des changements climatiques, tout en maintenant et en faisant progresser leur trajectoire de développement.

Toutes les parties prenantes doivent faire davantage, conformément au principe de responsabilités communes mais différenciées. En favorisant la coopération dans le but de relever efficacement les défis liés aux changements climatiques, nous pouvons également consolider nos intérêts communs en matière de sécurité, contribuer à la promotion de la stabilité et réduire les risques. Cependant, ces défis ne sont pas la seule raison des conflits. Tant que nous ne nous attaquerons pas aux causes profondes et multidimensionnelles de ces derniers, nous ne pourrons pas garantir une paix et une sécurité durables.

Je voudrais donner un bref aperçu des efforts déployés par mon pays pour contribuer à la résolution de ces problèmes interdépendants. En signe de son engagement résolu dans la lutte contre les changements climatiques, la Türkiye a annoncé sa candidature à l'organisation de la trente et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra en 2026. En outre, dans le cadre de l'initiative mondiale « zéro déchet », la Türkiye a contribué à la riposte mondiale aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire.

Pour une sécurité alimentaire durable, il faut garantir des chaînes d'approvisionnement ininterrompues, ce qui revêt encore plus d'importance en période de conflit. C'est la principale raison pour laquelle la Türkiye a pris part à la conception et à l'opérationnalisation de l'Initiative de la mer Noire. Elle a joué un rôle important dans la prévention d'une crise alimentaire mondiale.

Dans sa résolution 2417 (2018), le Conseil de sécurité a reconnu le lien intrinsèque entre les conflits et l'insécurité alimentaire. Par cette résolution, le Conseil a fermement condamné l'utilisation, contre les civils, de la famine et les refus illicites d'accès humanitaire comme méthodes de guerre. La mise en œuvre effective de cette résolution demeure indispensable, notamment dans des lieux tels que Gaza, la Syrie, le Yémen et l'Ukraine, ainsi que dans diverses régions d'Afrique. Quinze millions de personnes dans la Corne de l'Afrique ont besoin d'une aide vitale immédiate. La situation en Syrie mérite une attention soutenue de notre part. La vie de millions de personnes dépend encore de l'aide humanitaire internationale.

Par ailleurs, je voudrais aussi évoquer les allégations infondées formulées plus tôt dans la journée par le représentant du régime syrien. Qu'il me soit permis de rappeler que, depuis le déclenchement du conflit en Syrie, la Türkiye fournit soins et protection à environ 9 millions de Syriens de part et d'autre de la frontière. En ce qui concerne les eaux transfrontières, conformément à sa politique constante et de longue date, la Türkiye envisage la question d'un point de vue humanitaire et est sensible aux besoins des pays situés en aval. La responsabilité d'utiliser l'eau de manière durable et rationnelle dans notre région pauvre en eau incombe non seulement aux pays en amont, mais aussi aux pays en aval.

Quelque 2,2 millions de personnes à Gaza vivent dans un état de crise : elles subissent des bombardements incessants et ne bénéficient pas d'une aide humanitaire suffisante. En outre, certains donateurs ont suspendu leur financement à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, qui constitue l'épine dorsale de toute l'intervention humanitaire à Gaza. Le risque de famine à Gaza est alarmant. Pourtant, au cinquième mois du conflit, le Conseil de sécurité se montre toujours incapable de mettre un terme à cette catastrophe causée par l'homme. À l'heure où nous parlons, un nouvel épisode de cette tragédie se déroule à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza, malgré les avertissements de la communauté internationale. Le Conseil doit tenir compte de l'indignation mondiale suscitée par la situation à Gaza. Les attentes à l'égard du Conseil sont

claires : il doit garantir un cessez-le-feu immédiat et une aide humanitaire sans entrave, et prévenir les déplacements forcés de populations. En dernière analyse, une solution politique fondée sur la vision de deux États doit faire partie intégrante de l'ensemble des efforts déployés pour régler ce conflit de manière durable.

La Türkiye continuera de participer activement à tous les efforts internationaux en faveur de la paix, de la lutte contre les changements climatiques et de l'élimination de l'insécurité alimentaire dans le monde.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des États fédérés de Micronésie.

**M. Lippwe** (États fédérés de Micronésie) (*parle en anglais*) : La Micronésie s'associe à la déclaration que vient de faire le représentant de Vanuatu au nom des petits États insulaires en développement du Pacifique et à celles qui seront prononcées au nom du Forum des îles du Pacifique et du Groupe des Amis du climat et de la sécurité.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, ainsi que votre gouvernement, d'avoir organisé ce débat sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le lien qui existe entre ces éléments est important, et je voudrais souligner les points suivants.

Bien que les petits États insulaires soient la parfaite illustration des effets désastreux de la crise climatique, il semble qu'une poignée d'autres pays ne parviennent pas à comprendre notre situation. Nous ne parlons pas de l'avenir, étant donné que nos îles subissent déjà les effets désastreux et immédiats des changements climatiques et de l'élévation du niveau de la mer, comme cela s'est produit dans mon pays le mois dernier. Parmi ces effets, citons la submersion des zones côtières, les inondations, les sécheresses et les récoltes endommagées – un phénomène qui est devenu la nouvelle normalité pour les États insulaires. Ces effets ont des conséquences considérables. La crise climatique menace non seulement nos infrastructures physiques, mais elle entraîne aussi l'intrusion d'eau salée. Les aquifères utilisés pour la cuisine, l'eau potable et l'agriculture sont désormais inutilisables, ce qui menace notre sécurité alimentaire.

En matière de sécurité alimentaire, l'une des ressources les plus importantes de la Micronésie provient de la pêche. En 2021, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont déclaré que nos zones maritimes, telles qu'elles ont été établies et notifiées au Secrétaire général conformément à la Convention des Nations Unies sur le

droit de la mer, et les droits qui en découlent resteront les mêmes, sans aucune réduction, nonobstant toute modification physique liée aux changements climatiques et à l'élévation du niveau de la mer. Certes, cette clarté juridique est cruciale, mais elle ne signifie pas grand-chose si, à cause du réchauffement de l'océan, les stocks de poissons s'éloignent définitivement de nos zones maritimes légalement établies.

Les effets combinés des éléments susmentionnés laissent présager une crise. Il reste beaucoup à faire pour remédier aux différentes conséquences. En sus de demander l'aide des pays développés, nous estimons que le Conseil de sécurité doit intervenir. Le Conseil doit tenir compte de la manière dont les changements climatiques provoquent l'insécurité alimentaire, qui, à son tour, risque de compromettre la sécurité en général, en particulier celle des États très touchés, comme la Micronésie.

Pour aller de l'avant, il faut établir un ensemble de solutions ciblées et axées sur l'adaptation, l'atténuation et les réponses durables. Ma délégation continue de plaider en faveur de la nomination d'un représentant spécial ou d'une représentante spéciale pour le climat et la paix et la sécurité, qui serait l'outil le plus approprié à cet égard.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Qatar.

**M<sup>me</sup> Al-Thani** (Qatar) (*parle en arabe*) : Pour commencer, Madame la Présidente, je félicite la République du Guyana de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février, et je la remercie d'avoir organisé cet important débat public.

L'État du Qatar salue la tenue de ce débat public sur les effets des changements climatiques et de l'insécurité alimentaire sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les pays extrêmement vulnérables, en particulier les pays en développement et les pays les moins avancés, sont en proie à l'insécurité alimentaire en raison des effets des changements climatiques, qui se traduisent par la perte des moyens de subsistance, l'aggravation de la pauvreté et de la faim, l'exacerbation des tensions sociales, la concurrence pour les ressources et l'augmentation du nombre de personnes déplacées et de réfugiés.

Nous partageons la vive inquiétude du Secrétaire général quant aux souffrances que continue d'endurer le peuple palestinien frère en raison de la guerre menée par Israël à Gaza et de son recours à la politique de la famine et du siège comme punition collective, auxquels s'ajoutent le déplacement forcé des habitants de leurs villes et la privation des civils palestiniens assiégés de

toute aide humanitaire, y compris les denrées alimentaires et les médicaments.

L'État du Qatar réaffirme sa position ferme concernant l'instauration immédiate d'un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, la levée de toutes les restrictions qui entravent l'acheminement de l'aide humanitaire, la fin de tout déplacement forcé et la protection des civils conformément au droit international humanitaire.

Les guerres et les conflits armés engendrent l'insécurité alimentaire, car la production agricole s'arrête, ce qui entraîne des perturbations dans le commerce, le transport, le stockage et les chaînes d'approvisionnement. Les changements climatiques, les conflits armés et les guerres aggravent l'insécurité alimentaire et provoquent les crises alimentaires mondiales dont souffrent de nombreux pays actuellement.

L'État du Qatar ne ménage pas ses efforts pour s'adapter aux changements climatiques et garantir la sécurité alimentaire et la viabilité. Nous avons lancé une stratégie nationale relative à l'environnement et aux changements climatiques, conformément à la Vision nationale du Qatar à l'horizon 2030, qui comprend un plan d'action national sur les changements climatiques. L'État du Qatar s'est engagé à fournir une assistance aux pays en développement et aux pays les moins avancés. S. A. le cheik Tamim bin Hamad Al Thani, l'Émir de l'État du Qatar, a annoncé à la vingt-cinquième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue en 2019, qu'il déboursait 100 millions de dollars pour aider les petits États insulaires en développement de l'océan Pacifique à faire face aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux, ainsi qu'à leurs effets sur la paix et la sécurité.

Dans le cadre de ces efforts, le Fonds du Qatar pour le développement a signé un accord de partenariat avec la Fondation Bill et Melinda Gates en mars 2022 pour investir 200 millions de dollars dans le matériel et les technologies agricoles, et pour créer des marchés et des possibilités économiques pour les petits producteurs en Afrique, en particulier dans les régions en proie à des conflits. Le Fonds a également signé un accord de contribution avec le Fonds international de développement agricole pour appuyer les efforts d'adaptation aux changements climatiques.

Pour conclure, nous soulignons que l'État du Qatar appuie les efforts du Conseil visant à maintenir la paix et la sécurité internationales et à renforcer les capacités

des pays en développement amis et frères de faire face aux changements climatiques et de s'y adapter grâce à ses politiques fondées sur le partenariat, la coopération, la fourniture d'une aide humanitaire et d'une aide au développement et l'adoption de nombreuses initiatives qui apportent des solutions novatrices aux problèmes de développement.

**La Présidente** (*parle en anglais*) : Il reste un certain nombre d'orateurs et d'oratrices inscrits sur la liste pour la présente séance. Étant donné l'heure tardive, je me propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à demain après-midi.

*La séance est suspendue à 18 h 5.*